Claude Latta

Les résistances au coup d'Etat

du 2 décembre 1851

Village de Forez

2002

Cette étude reprend le texte d'une conférence faite au Centre social de Montbrison, le 30 novembre 2001, pour célébrer le 150e anniversaire de la Résistance des républicains au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le texte a été, selon la formule consacrée, revu et augmenté. On l'a aussi, doté d'un appareil critique et d'une bibliographie.

Page de couverture :

Le monument au député Alphonse Baudin mort sur les barricades en défendant la République (cimetière de Montmartre-Nord à Paris)

La résistance des républicains au coup d'Etat du 2 décembre 1851 - 150e anniversaire -

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 est un événement en grande partie oublié. Encore plus méconnue et oubliée la résistance qu'opposèrent quelques dizaines de milliers de républicains à ce coup d'Etat. La commémoration de la résistance au coup d'Etat, pourtant inscrite officiellement dans les célébrations nationales de l'année 2001[1], a d'ailleurs été très discrète au niveau national. Il n'y a eu, sauf erreur, aucune cérémonie à laquelle aurait participé le président de la République ou le premier ministre. Sur le plan historique, un colloque national a, certes, eu lieu à Lyon du 28 novembre au 1er décembre 2001, organisée par la *Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle* qui a aussi publié, par ailleurs, un numéro spécial de la *Revue du XIXe siècle*[2]. Aucun article n'a paru dans *Le Monde* qui fait souvent une place importante aux anniversaires historiques. Un seul ouvrage, celui de Gonzague Saint-Bris[3], a été publié par une maison d'édition nationale ; l'ouvrage, de seconde main, fait peu de place à l'étude des résistances provinciales au coup d'Etat.

Cependant la mémoire de la résistance était restée vive dans les départements du sud-est de la France où elle prit parfois les allures d'une véritable révolution armée. L'*Association pour le 150e anniversaire du coup d'Etat du 2 décembre 1851* (*Association 1851-2001*) présidée par René Merle, a heureusement, depuis trois ans, multiplié colloques, manifestations, commémorations dans le Var, les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme, l'Ardèche, le Vaucluse. Un *Bulletin*, très étoffé, a eu 18 numéros. Deux ouvrages ont été publiés[4] et un site internet a fait mieux connaître les études faites. L'étude et la célébration de cette résistance républicaine se sont appuyées sur les militants locaux en quête de racines, les descendants des proscrits, les historiens régionaux. Toute une mémoire a alors ressurgi, donnant à tous la fierté de leur histoire et le désir de mieux la connaître.

C'est dans la double optique de l'histoire et de la mémoire que se situe cette étude : rappel modeste qui étudie le sujet au niveau national, tout en l'éclairant des apports récents de la recherche et de quelques faits de l'histoire forézienne ou vécue par des Foréziens et qui sont présentés dans des *encarts* qui accompagnent le texte général. Les arrestations opérées à Montbrison, Sury-le-Comtal et Boën, dans une région où il n'y avait pas eu de soulèvement, nous montrent bien que Louis Napoléon Bonaparte voulut frapper l'ensemble du parti républicain. Les arrestations d'Eugène Baune, président de la "Montagne" à l'Assemblée nationale et de son frère Aimé Baune, dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, mais aussi le rôle joué par Victor Fialin de Persigny dans la préparation du coup d'Etat nous rappellent que des Foréziens furent acteurs de cette histoire au niveau national et montrent quelle était la division des Français.

Il était impossible de parler de la résistance au coup d'Etat sans dire comment et pourquoi le coup d'Etat avait eu lieu et avait finalement réussi. C'est ce que nous avons fait dans les 1ère et

---

[1] Cf. le volume *Célébrations nationales 2001*, publié, comme chaque année par le ministère de la Culture.

[2] *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n° spécial *Autour de Décembre 1851*, s.d. de Raymond Huard, n° 22, 2001/1.

[3] Gonzague Saint-Bris : *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851*, Paris, 2001.

[4] *Provence 1851, une insurrection pour la République*, Actes des journées d'étude de 1997 à Château-Arnoux et de 1998 à Toulon, Les Mées, Association 1851-2001, 2000 et Frédéric Négrel : *Clandestinité et réseau républicain dans le Haut-Var. La société secrète montagnarde d'Artignosc (1849-1851)*, préface de Jean-Marie Guillon, Les Mées, Association 1851-2001, 2001.

2e partie avant de développer davantage l'étude d'une résistance occultée par le second Empire en analysant les formes prises par cette résistance et les causes de son échec. L'étude de la mémoire du coup d'Etat nous invite encore à réfléchir sur la transmission de la mémoire collective

I. La situation politique

La fin de l'illusion lyrique de 1848

Le 24 février 1848, les barricades parisiennes ont renversé la monarchie de Juillet, le régime de Louis-Philippe. Un gouvernement provisoire qui compte parmi ses membres Lamartine, Louis Blanc et François Arago, est acclamé à l'hôtel de ville de Paris, haut lieu de toutes les révolutions parisiennes. La République est proclamée. Une ère nouvelle semble s'ouvrir : proclamation du suffrage universel, suppression de l'esclavage dans les colonies (Victor Schoelcher), suppression de la peine de mort en matière politique (on brûle la guillotine sur la place publique), proclamation du droit au travail et journée de 10 heures…

L'illusion lyrique est de courte durée : l'Assemblée constituante qui est élue en avril comporte surtout des républicains modérés alors que les républicains avancés et les socialistes sont minoritaires ; lors des journées de Juin 1848 c'est l'écrasement de l'insurrection des ouvriers parisiens révoltés par la suppression des ateliers nationaux : 3 000 ouvriers gisent sur le pavé parisien et les pleins pouvoirs sont donnés au général Cavaignac – républicain mais homme d'ordre - qui vient de mater l'insurrection de Juin 1848. La République a réprimé l'insurrection ouvrière plus durement que les insurrections républicaines ne l'avaient été par Louis-Philippe : il y a là un fait essentiel pour comprendre pourquoi les résistances au coup d'Etat n'ont pas été plus fortes à Paris en 1851.

Les révolutions qui s'étaient produites partout en Europe (Italie, Allemagne, Pologne, Hongrie) sont progressivement écrasées. C'est la fin du "printemps des peuples".

La Constitution de 1848

L'Assemblée constituante avait élaboré une Constitution qui fut proclamée en novembre 1848. Elle établissait un régime présidentiel :

- Le président de la République était élu au suffrage universel pour un mandat de *quatre ans* non renouvelable immédiatement. Le débat avait été vif entre les partisans d'une élection au suffrage universel (Lamartine) et ceux qui souhaitaient une élection par l'Assemblée (Jules Grévy). L'existence d'un président de la République était une innovation inspirée de la Constitution des Etats-Unis : *existence d'un président de la République*, désignant les ministres *mais qui n'était pas lui-même responsable devant l'Assemblée*. L'Assemblée ne pouvait pas renverser le président mais le président ne pouvait pas la dissoudre. On n'avait pas prévu de solution s'il y avait conflit entre le président et l'Assemblée. C'était l'établissement d'un régime présidentiel, accentué encore par son application. La Constitution avait prévu aussi la responsabilité des ministres devant l'Assemblée, mais de façon peu explicite[5] et sans préciser les modalités d'un vote de défiance provoquant la chute du gouvernement. L'Assemblée renonça, *de facto*, à renverser les ministres désignés par le président de la république et responsables devant lui.

[5] François Luchaire : *Naissance d'une Constitution : 1848*, Paris, Fayard, 1998. François Luchaire publie le texte intégral de la Constitution de 1848 et analyse sa rédaction et son interprétation. Pour la responsabilité des ministres devant l'Assemblée, cf. p. 125-126.

- Le pouvoir législatif était confié à une Assemblée législative unique élue aussi au suffrage universel, direct et secret, pour trois ans. L'Assemblée était élue au scrutin de liste départemental. Les députés devaient avoir au moins 25 ans. Ils touchaient une indemnité de 25,00 F par jour de session parlementaire : mesure démocratique parce qu'elle permettait désormais à tous de siéger au Palais-Bourbon ; mais le montant de cette première forme d'indemnité parlementaire parut exorbitant et la rendit impopulaire parmi les ouvriers.

Louis Napoléon Bonaparte, président de la République

Le président de la République fut élu le 10 décembre 1848. Mais il était dit dans la Constitution que l'élection aurait lieu au mois de mai "dans la quatrième année qui suit l'élection" ; le premier renouvellement se ferait donc en mai 1852 et le mandat du premier président de la République ne serait donc que de trois ans et demi.

Louis Napoléon Bonaparte, élu député en 1848 lors d'une élection partielle, était le neveu de l'empereur Napoléon Ier, le fils de Louis Bonaparte, qui avait été roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais. Il posa sa candidature à la présidence de la République. Il avait comploté contre Louis-Philippe et tenté deux fois de prendre le pouvoir, en 1836 à Strasbourg et en 1840 à Boulogne : emprisonné au fort de Ham, il s'était finalement évadé. Il était en grande partie un inconnu pour les Français mais il sut jouer des ambiguïtés de sa candidature qui fut "un immense quiproquo" (Victor Hugo). Secret et intrigant, il était surtout animé par une croyance absolue en son étoile et dans son destin qui était, pensait-il, de restaurer l'Empire :

Louis Napoléon Bonaparte eut le soutien du *comité de la rue de Poitiers* qui groupait les royalistes – rebaptisés *conservateurs* - qui ne souhaitaient pas présenter de candidat : leurs chefs (Adolphe Thiers, Odilon Barrot, François Guizot) qui avaient servi Louis-Philippe sentaient eux-mêmes qu'ils incarnaient de façon trop voyante le régime qui venait d'être balayé par la révolution de Février ; ils étaient, en outre, paralysés par les conflits dynastiques qui opposaient depuis 1830 les légitimistes (favorables au comte de Chambord, petit-fils de Charles X) et les orléanistes (partisans du comte de Paris, en faveur duquel Louis-Philippe, son grand-père, avait abdiqué). Ils pensaient que Louis Napoléon serait un président facile à manœuvrer et Thiers avait assuré : "c'est un crétin que l'on mènera". Il apparaissait aux conservateurs comme un homme d'ordre et avait donné toutes les assurances qu'on lui avait demandées. De la même façon, il avait promis aux catholiques (Montalembert, Falloux) la liberté d'enseignement qu'ils n'avaient pas obtenue de Louis-Philippe.

Les nostalgiques de la gloire impériale se tournèrent évidemment vers Louis Napoléon Bonaparte ; il bénéficiait de la légende napoléonienne, confortée par les chansons de Béranger, les poèmes de Victor Hugo et le *Mémorial de Sainte-Hélène* qui avait présenté Napoléon comme le continuateur de la Révolution et la victime de "l'Europe des rois" : le "martyr de Sainte-Hélène". Beaucoup de Français avaient oublié la dictature intérieure, la conscription et l'hécatombe des guerres napoléoniennes pour ne garder que le souvenir de la gloire de nos armes. On dit même que, dans les campagnes, certains croyaient que c'était l'empereur Napoléon qui était revenu !

- Enfin, Louis Napoléon avait la réputation d'être sensible au sort des ouvriers et, dans une démarche *populiste*, il encourageait cette vision : ancien saint-simonien, il avait écrit une brochure sur "l'extinction du paupérisme". Ne siégeant pas à l'Assemblée en juin 1848, il n'avait, en outre, aucune responsabilité dans la répression de l'insurrection ouvrière. Le bonapartisme avait constamment, entre 1815 et 1848, fait alliance avec les républicains dont le rapprochait un patriotisme sourcilleux.

Les cartes de la politique traditionnelle étaient donc brouillées par une candidature qui attirait des hommes et des groupes sociaux très différents.

Louis Napoléon Bonaparte l'emporta facilement aux élections présidentielles de décembre 1848 sur ses concurrents : il avait obtenu 5,4 millions de voix. Le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, candidat des républicains modérés et favori de l'élection, n'en obtenait que 1,4 million : les conservateurs n'avaient pas voté pour lui, le trouvant trop républicain. Pour les ouvriers, il était l'homme de la répression sanglante des journées de Juin 1848. "Cavaignac, prince du sang", avaient écrit quelques ouvriers parisiens sur leur bulletin de vote. Mais beaucoup avaient directement voté pour Louis Napoléon Bonaparte pour éliminer Cavaignac.

La gauche radicale subissait une sévère défaite : Ledru-Rollin n'obtenait que 371 000 voix et payait, lui aussi, les ambiguïtés de son attitude en juin 1848. Les socialistes étaient, eux, désorganisés par la répression, désemparés par l'arrestation de leurs chefs : Barbès et Blanqui étaient retournés en prison depuis la journée du 15 mai 1848 ; la candidature de Raspail, incarcéré lui aussi, était surtout symbolique. Il n'eut que 37 000 voix. Quant à Lamartine, il avait perdu toute popularité et fut ridiculisé par le scrutin, n'obtenant que 14 000 voix.

L'Assemblée législative

Les élections législatives eurent lieu en mai 1849, avec 40 % d'abstentions qui montraient la désillusion de l'opinion :

- La province vota massivement pour les conservateurs, puissamment soutenus par le clergé. 500 furent élus : légitimistes, orléanistes et bonapartistes du Comité de la rue de Poitiers. C'était la revanche des ennemis de la République, la victoire des notables.

- Les républicains modérés subissaient une défaite complète : ils n'étaient plus que 80 contre 600 à l'Assemblée constituante. Ils payaient, comme Cavaignac, leurs erreurs politiques.

La surprise vint du résultat des Montagnards ou "démocrates-socialistes" ("les démoc.-soc.") qui rassemblaient radicaux et socialistes en faveur de l'établissement d'une "République démocratique et sociale". Ils avaient mené depuis plusieurs mois une ardente campagne de propagande et d'organisation, dans les villes mais aussi dans les départements, auprès des paysans pauvres (fermiers et métayers). Leurs forces étaient fédérées par la *Solidarité républicaine*, d'abord créée pour soutenir la candidature, en 1848, de Ledru-Rollin ; elle était présidée par Martin Bernard et regroupait députés montagnards, directeurs de journaux républicains et organisations locales. Ils avaient 180 députés. Plusieurs départements de province avaient donné leurs voix aux Montagnards, dans le sud-est de la France et dans le Massif Central. Dans la Loire, Martin Bernard, Eugène Baune, Laurent Chavassieu, Tristan Duché étaient élus. L'opinion conservatrice fut littéralement épouvantée par ce résultat des hommes de la Montagne.

Les Montagnards furent cependant immédiatement affaiblis par l'échec de la manifestation du 13 juin 1849 contre l'expédition romaine. Le 13 juin 1849, les représentants de la "Montagne" appellent, à Paris, les démocrates à manifester contre l'expédition romaine. Le gouvernement français a, en effet, envoyé à Rome un corps expéditionnaire, commandé par le général Oudinot. Son intervention aboutit à l'écrasement de la République de Mazzini et Garibaldi et au rétablissement du pouvoir temporel du pape Pie IX. Ledru-Rollin, leader des députés de la Montagne, a dénoncé la violation de la Constitution de 1848 qui interdisait que la République française employât ses armes "contre la liberté d'aucun peuple" et a demandé la mise en accusation de Louis Napoléon Bonaparte, président de la République, et de ses ministres. Celle-ci ayant été repoussée, il a appelé les Parisiens à descendre dans la rue pour appuyer la protestation de la "Montagne". Mais la manifestation, improvisée, est un échec. Les Représentants du peuple qui échappent à l'arrestation (Ledru-Rollin, Martin Bernard) doivent s'exiler. A Lyon, les ouvriers de la Croix-Rousse qui s'étaient soulevés furent durement frappés. L'Assemblée vota des lois qui restreignaient la liberté de la presse et la liberté de réunion.

Les lois conservatrices

Louis Napoléon Bonaparte s'était d'abord tenu en retrait et avait gouverné avec les conservateurs, les hommes du "parti de l'ordre" : Odilon Barrot, un ancien ministre de Louis-Philippe qui forma le gouvernement, Thiers, Montalembert, le comte de Falloux, Tocqueville. Le président laissa l'Assemblée voter des lois qui permettaient aux conservateurs de renforcer l'ordre social.

Plusieurs grandes lois furent votées à la suite de la journée du 13 juin 1849 et des victoires des Montagnards aux élections partielles :

- *La loi Falloux* (mars 1850) établit la liberté de l'enseignement secondaire réclamée par l'Eglise et par les conservateurs - catholiques ou voltairiens - qui voyaient dans l'influence de l'Eglise un élément important de l'ordre social : la liberté de l'enseignement secondaire était établie. On pouvait désormais ouvrir un établissement secondaire à condition d'être titulaire du baccalauréat et les ecclésiastiques étaient même dispensés de cette obligation. L'Eglise gagnait sur tous les plans puisqu'elle obtenait aussi un droit de surveillance sur l'enseignement public. Le curé surveillait l'école de la commune et l'instituteur était désormais nommé par le préfet. Les autorités ecclésiastiques entraient dans les conseils d'académie et au conseil supérieur de l'instruction publique. Plus de 200 collèges privés furent créés en quelques années. La France fut désormais coupée en deux par la question de la laïcité.
- *La loi du 31 mai 1850* restreignit le suffrage universel. Sans supprimer officiellement le suffrage universel, la nouvelle loi imposa certaines conditions pour être inscrit sur les listes électorales. Il fallait n'avoir subi aucune condamnation même politique. Surtout il fallait résider depuis au moins trois ans dans le même canton. La preuve devait être apportée par le paiement de la contribution mobilière. La loi excluait donc tous ceux qui se déplaçaient fréquemment - les ouvriers qui allaient de ville en ville -, ceux qui n'étaient pas chefs de famille payant la contribution mobilière (les domestiques, les ouvriers logés par leur patron, les jeunes logeant chez leurs parents). Le corps électoral passa de 9,6 M. à 6,8 M.

II. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851

Le conflit entre le président et l'Assemblée

Le coup d'Etat fut précédé d'un long conflit entre le président et l'Assemblée. Le président s'émancipe d'abord progressivement de l'Assemblée. S'il lui laisse voter les lois qui confortent l'ordre social, il gouverne à partir de 1849 avec un gouvernement sans président du Conseil, ce qui marque sa prééminence. Il multiplie les voyages en province (en Normandie, dans l'Est) et soigne sa popularité auprès de tous les groupes sociaux ; il s'affirme volontiers comme le rassembleur de la nation. Il multiplie les proclamations à l'armée dont il est constitutionnellement le chef (on laisse les soldats crier "Vive Napoléon !" lors des revues). Autour de lui, Louis Napoléon Bonaparte rassemble un "parti du président" avec Eugène Rouher, député du Puy-de-Dôme, le banquier Achille Fould, Fialin de Persigny qui se fait appeler le comte de Persigny. Dans le pays, les agents de la propagande bonapartiste - dont le type est celui de *Ratapoil* créé par Daumier - développent les actions et créent des journaux financés par l'Elysée. La popularité de Louis Napoléon Bonaparte augmente et ses partisans parlent respectueusement du "prince-président".

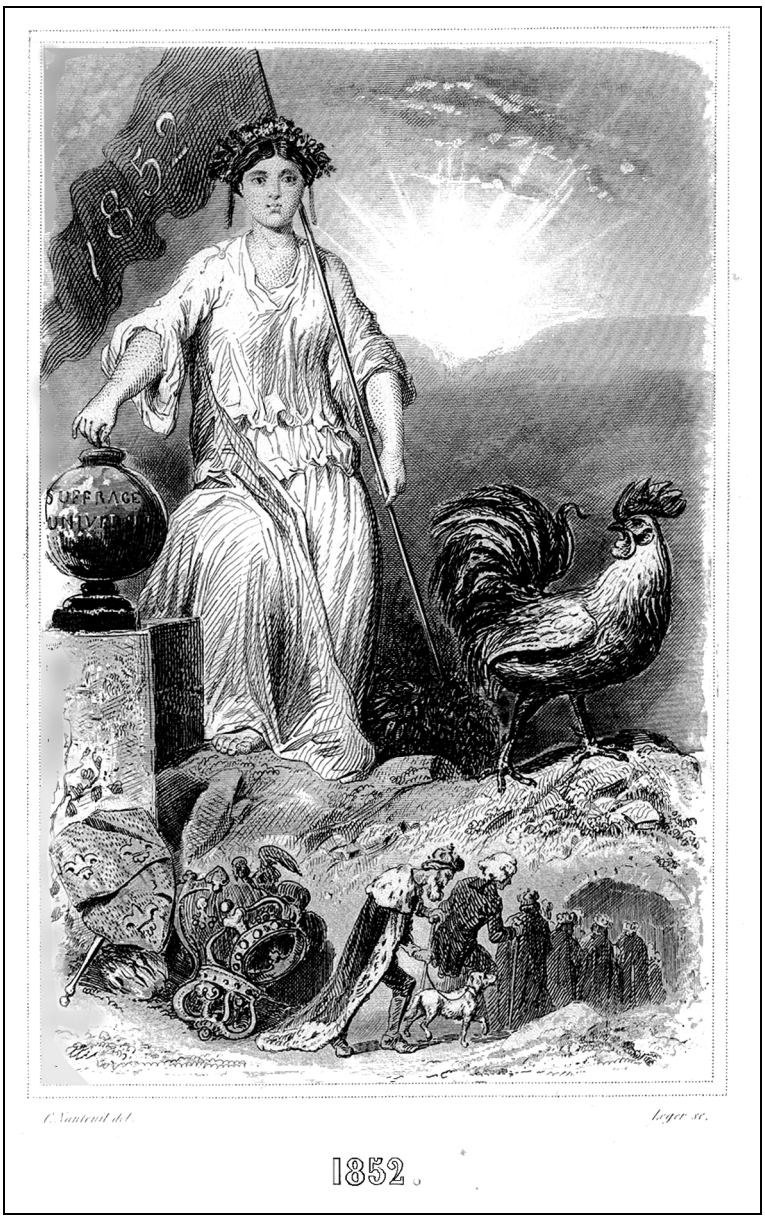

Dessin illustrant la chanson de Pierre Dupont : 1852, *Chants et chansons*

Les élections étaient prévues pour mai 1852 : élections législatives qui étaient attendues de façon presque messianique par les Montagnards qui célébraient l'arrivée annoncée de la "Belle" - l'année 1852 - chantée par Pierre Dupont dès juillet 1850 :

C'est dans deux ans, deux ans à peine
Que le coq gaulois chantera ;
tendez l'oreille vers la plaine, Entendez-vous ce qu'il dira ?
Il dit aux enfants de la terre
Qui sont courbés sous leur fardeau :
Voici la fin de la misère,
Mangeurs de pain noir, buveurs d'eau.

Des monts sacrés où la lumière
Forge ses éclairs et ses feux,
Viens en déployant ta bannière
Mil huit cent cinquante-deux ![6]

Les conservateurs attendaient ces élections avec épouvante ; l'année 1852 devait être marquée aussi par l'élection présidentielle, à laquelle le "prince-président" - considéré comme le seul rempart possible face à un raz de marée montagnard - ne pourrait pas se représenter.

Louis Napoléon Bonaparte bénéficia d'abord de l'échec de la "fusion", la réconciliation dynastique espérée par les royalistes pour lesquels le but était la restauration de la monarchie. Louis-Philippe était mort en août 1850. Mais la duchesse d'Orléans[7], mère du comte de Paris, âgé de 12 ans, refusa de s'incliner devant le comte de Chambord, intransigeant sur ses droits, sur le rétablissement de l'ancienne monarchie et la procédure de la Restauration.

Les partisans de Louis Napoléon Bonaparte réclamèrent donc une révision de la Constitution qui aurait permis au président de se représenter. Elle était possible par un vote de l'Assemblée à la majorité des trois quarts. Une pétition nationale fut lancée et obtint plus d'un million de signatures dans le pays. Le projet de révision vint devant l'Assemblée en juillet 1851. Il obtint 446 voix contre 270 : la majorité des trois quarts n'était pas atteinte. Ce vote portait en germe le coup d'Etat puisque le président était décidé à se maintenir au pouvoir.

La préparation du coup d'Etat

Louis Napoléon Bonaparte prit la décision de faire le coup d'Etat en septembre 1851. Le complot fut soigneusement et très secrètement préparé - ce qui n'excluait pas des rumeurs insistantes et le sentiment général était que le "prince-président" tenterait un jour prochain de s'emparer définitivement du pouvoir. Persigny, compagnon de complots du président depuis 1836, fut l'organisateur du coup d'Etat. Mocquard, ancien avocat qui avait plaidé sous Louis XVIII pour les quatre sergents de La Rochelle et avait été secrétaire d'Hortense de Beauharnais, était chef de cabinet à l'Elysée. Le président plaça ses hommes : le général Leroy de Saint-Arnaud, qui venait de mener une expédition victorieuse contre les rebelles de Kabylie - organisée pour lui permettre de se mettre en valeur - , fut placé à la tête des troupes de Paris, puis au ministère de la Guerre.

[6] Pierre Dupont : "1852" dans *Chants et chansons*, Paris, 1851, 4 vol. Cf. tome 1, page 49.
[7] La duchesse Hélène d'Orléans était veuve du duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, mort en 1842, dont elle avait eu deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres. Elle était allée au Palais-Bourbon en février 1848, avant la proclamation de la République et avait vainement tenté de se faire confier la régence.

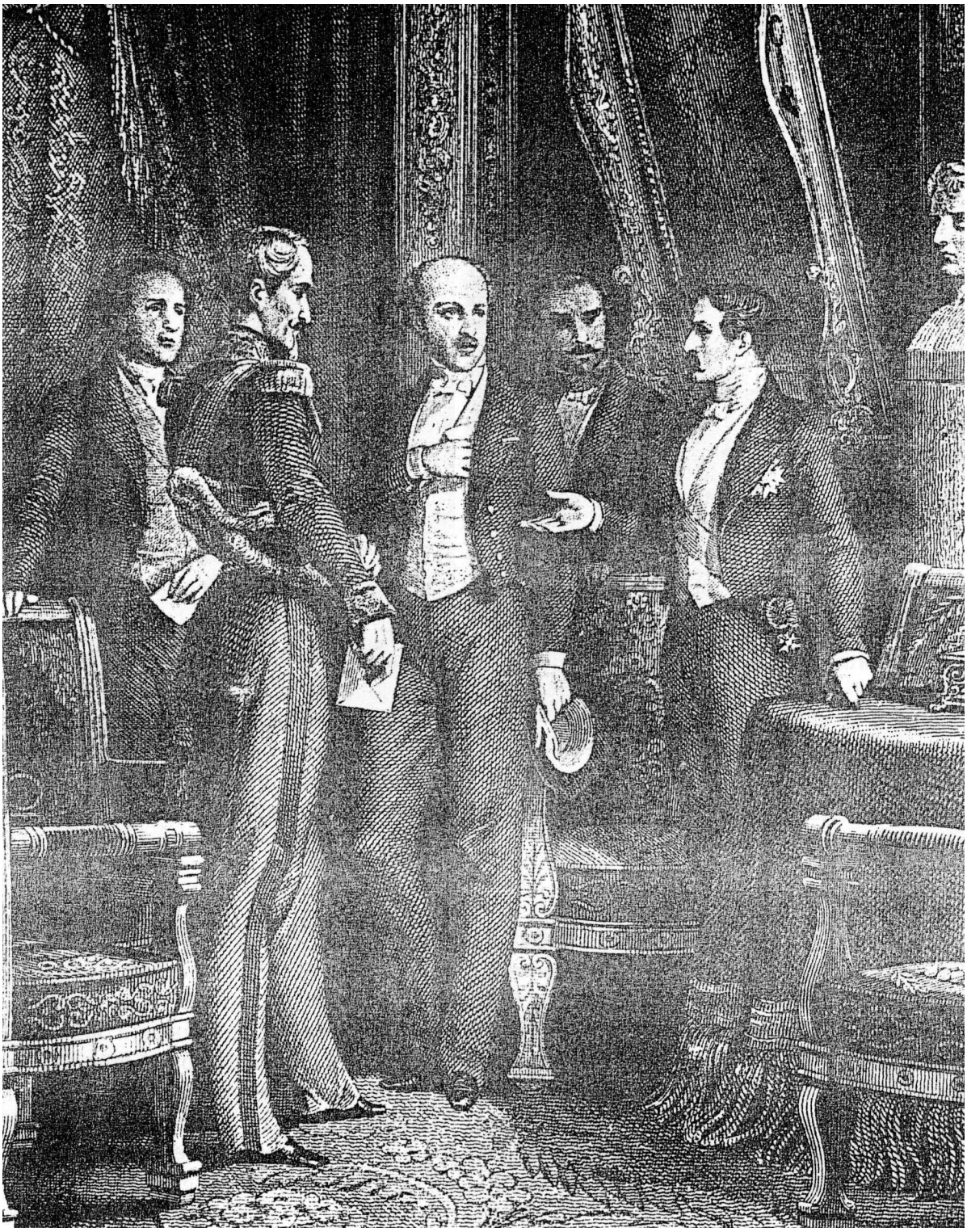

Les hommes du coup d'Etat au soir du 1er décembre 1851 : Mocquard, secrétaire du président, le général de Saint-Arnaud, Morny, Persigny, le président Louis Napoléon Bonaparte. A droite, le buste de l'empereur Napoléon 1er (gravure de Philippoteaux)

.

Le général Magnan, ancien des armées impériales qui avait été capitaine à Waterloo, puis colonel lors de la prise d'Alger en 1830, avait maté l'insurrection de la Croix-Rousse en 1849 : il devint commandant de la garde nationale. Le colonel Edgar Ney était aide de camp du président et apportait la caution d'un grand nom[8]. Le chef d'escadron Fleury, secrétaire militaire du président, était aussi du complot. On déplaça quelques officiers peu sûrs. Peu d'hommes politiques furent introduits dans le complot : Morny, demi-frère "clandestin" du président[9] - les deux hommes n'avaient fait connaissance qu'en 1849 - venait de l'orléanisme et était un affairiste cynique. Il avait dû sa fortune à sa maîtresse Fanny Le Hon, mais avait été ruiné par la révolution de Février. Criblé de dettes, il était désireux de rétablir sa situation ; un haut fonctionnaire, Maupas, préfet de Haute-Garonne, fut nommé préfet de police à Paris pour préparer le coup d'Etat et s'assura de la fidélité au président des commissaires de police de la capitale.

La propagande s'intensifia. Elle mettait l'accent sur le "danger socialiste", les divisions de l'Assemblée, l'inefficacité du régime parlementaire. Habilement, Louis Napoléon tourna l'Assemblée par la gauche : comme s'il ne l'avait pas précédemment approuvée, il proposa à l'Assemblée d'abroger la loi électorale de 1850 et de revenir au suffrage universel. L'Assemblée était piégée : il lui était difficile de se désavouer. La proposition fut rejetée, le 13 novembre, par 355 voix contre 348. La majorité conservatrice proposa alors d'autoriser le président de l'Assemblée à requérir éventuellement la force publique, ce qui aurait permis aux parlementaires de défendre le régime en cas de coup d'Etat. Mais les Montagnards ne voulurent pas voter cette mesure, car ils craignaient aussi un coup de force organisé par les royalistes.

---

[8] Il était l'un des fils du maréchal Ney, le "brave des braves", fusillé en 1815 pour s'être rallié à Napoléon Ier pendant les Cent-Jours.

[9] Charles Auguste Demorny, dit Morny, était le fils naturel d'Hortense de Beauharnais - épouse de Louis Bonaparte, roi de Hollande - et du général-comte de Flahaut de La Billaderie, ancien aide de camp de Napoléon Ier. Celui-ci était lui-même le fils naturel de la comtesse Adélaïde de Flahaut et de Talleyrand. Morny avait été déclaré à l'état civil sous le nom d'un officier de santé qui avait servi de prête-nom qui en avait récompensé par une rente. Hortense de Beauharnais n'avait cessé de suivre l'éducation de ce fils qu'elle ne pouvait ni reconnaître ni élever ; il fut élevé par sa grand-mère paternelle Adélaïde de Flahaut, remariée à M. de Souza, ambassadeur du Portugal en France ; le banquier Gabriel Delessert lui servit de tuteur et avait reçu 400 000 francs versés par la reine Hortense et dont les rentes servirent à l'éducation de Morny qui revendiquait sa filiation en mettant un hortensia dans ses armes. Louis Napoléon Bonaparte n'avait appris l'existence de son demi-frère qu'à la mort de la reine Hortense. Morny fut titré duc de Morny par l'empereur Napoléon III. Le général de Flahaut, père de Morny, devint Grand chancelier de la Légion d'honneur.

Le duc de Persigny (1808-1872)

Victor Fialin, plus tard comte puis duc de Persigny, était né à Saint-Germain-Lespinasse (Loire) le 11 janvier 1808. Ses ancêtres avaient vécu, aux XVIIe et XVIIIe siècles à Saint-Germain-Laval, Crémeaux et Saint-Germain-Lespinasse (Loire). Fils d'un soldat de la Grande Armée tué en Espagne, il fut d'abord officier de hussards, puis journaliste. En 1835, il fit la connaissance de Louis Napoléon Bonaparte exilé en Suisse auquel il lia désormais son sort. Il participa aux tentatives de coups d'Etat que le prétendant bonapartiste fit en 1836 à Strasbourg et en 1840 à Boulogne. A la suite de cette dernière tentative, il fut condamné à vingt ans de détention par la Cour des pairs et incarcéré à Doullens. Libéré par la révolution de 1848, il devint député en 1849 et commença à organiser à l'Assemblée un "parti du président", puis assura une mission diplomatique en Prusse avant de rentrer pour organiser le coup d'Etat.

Persigny fut, aux côtés de Morny et du général de Saint-Arnaud, l'un des principaux organisateurs du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Seul et avec un certain courage, il tint à assumer, pendant tout le Second Empire, sa part de responsabilité dans le coup de force du 2 décembre, acte de "rénovation nationale". Après le coup d'Etat, il poussa Louis Napoléon Bonaparte à rétablir rapidement l'Empire. Ministre de l'Intérieur (1852-1854 et 1860-1863), il fut un des hommes de l'Empire autoritaire : il organisa le système de la "candidature officielle" qui favorisait, lors des élections, le candidat du pouvoir et surveilla étroitement la presse. Favorable à l'alliance anglaise, il fut ambassadeur à Londres à deux reprises (1855-1858 et 1859-1860). En 1852, Napoléon III lui fit épouser Eglé Ney de La Moskowa, jeune fille de 17 ans, petite-fille du maréchal Ney et du banquier Laffitte : le mariage fut célébré dans la chapelle de l'Elysée.

Après 1863, l'évolution vers "l'Empire libéral" marqua la fin de son rôle national. Mais l'empereur, voulant récompenser les services qu'il lui avait rendus depuis si longtemps, fit de Persigny un sénateur, membre du conseil privé, président du conseil général de la Loire et le titra officiellement duc de Persigny. Victor Fialin avait, en effet, affiché très tôt des prétentions nobiliaires en se faisant appeler comte de Persigny, du nom d'un hameau et d'une terre noble que son grand-père, notaire à Crémeaux, avait possédée.

A Montbrison, le duc de Persigny présidait le conseil général de la Loire et s'occupait avec intérêt des affaires de la région ; il fut à l'origine du percement du canal du Forez et, surtout, de la création de la *Diana* et de la restauration de la salle qui abrite, depuis cette date, la Société historique et archéologique du Forez. Il aurait voulu s'établir dans le Montbrisonnais en faisant construire un château au milieu d'un domaine de plus de quatre cents hectares qu'il avait constitué en achetant cinq fermes sur les communes de Chambéon, Mornand et Poncins. Il n'en eut pas le temps : la chute de l'Empire (1870) laissa désespéré cet "aventurier de la politique" qui avait tout sacrifié à Napoléon III et l'avait servi sans états d'âme et sans scrupules. Mort à Nice en 1872, il fut inhumé à Saint-Germain-Lespinasse.

Eugène Baune (1799-1880)

Né à Montbrison le 5 septembre 1799, Philibert Barthélemy dit *Eugène* Baune était l'un des quatre fils d'un instituteur de Montbrison et fit de brillantes études au collège impérial (actuel collège Victor-de-Laprade). En 1815, Eugène Baune, qui n'a que seize ans, s'engage pour participer à la défense de la patrie envahie ; dans les rangs du 64e régiment d'infanterie, il participe à la dernière campagne de l'Empire et se bat à Ligny, près de Waterloo. Après la retraite en France, il est emprisonné parce qu'il a protesté contre le rétablissement des Bourbons. Renvoyé dans ses foyers, il part en Italie du sud où, employé dans l'administration des fermes générales, il passe plusieurs années ; il adhère à la *Charbonnerie* qui lutte pour la liberté de l'Italie.

De retour en France, Eugène Baune s'installe à Lyon, est professeur à l'école de commerce des Brotteaux puis à l'institution Saint-Clair. Après avoir participé à la révolution de 1830 et publié le premier récit de la révolte des canuts de 1831, il devint l'un des chefs les plus actifs du mouvement républicain. Une brochure, L'*Essai pour faire cesser la détresse de la Fabrique* (1832) assure sa réputation auprès des canuts lyonnais. Président de la *Société des Droits de l'Homme et du Citoyen*, il est arrêté au début de l'insurrection lyonnaise de 1834 et est traduit devant la Cour des pairs où il est choisi par les prévenus lyonnais pour être leur porte-parole. Il est condamné à la déportation. George Sand, qui assista au procès des républicains, devint l'amie de sa femme, Julie Vigneault, une ardente républicaine, fille d'un menuisier de La Guillotière.

Après sa condamnation, Eugène Baune est emprisonné à Clairvaux puis à Doullens, en Picardie. Bénéficiant de l'amnistie de 1837, il fait ensuite une carrière de journaliste, d'abord au *National* puis, comme co-rédacteur en chef, avec Flocon, de *La Réforme*. Il est l'ami de Lamennais, de Louis Blanc, d'Edgar Quinet. En 1847, il participe activement à la "campagne des banquets" que les opposants à Guizot organisent pour réclamer la réforme de la loi électorale et, en février 1848, il se bat sur les barricades parisiennes dans le quartier du Palais-Royal. Il refuse le poste de préfet de police pour continuer à se consacrer à *La Réforme*.

Ledru-Rollin nomme Eugène Baune commissaire du gouvernement dans le département de la Loire. Il installe la République dans le département de la Loire dont Montbrison est alors chef-lieu. Député de la Loire à la Constituante et à la Législative, il siège à l'extrême gauche et est, à partir du juin 1849, le président du groupe de la "Nouvelle Montagne". Dans la nuit qui précède le coup d'Etat du 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte le fait arrêter. Il est ensuite expulsé de France en même temps que soixante-cinq autres députés républicains.

Sous le second Empire, Eugène Baune vit en Belgique, subsistant de leçons particulières. Julie Baune organise de son côté la solidarité entre les proscrits de Belgique. Eugène Baune refuse de rentrer après l'amnistie. Après la proclamation de la République (1871), il est retenu en Belgique par la maladie de sa femme qui meurt en 1871. Eugène Baune s'installe alors à Bâle auprès de sa fille et de ses petites-filles et cesse toute activité politique. A l'annonce de la mort d'Eugène Baune, en 1880, le conseil municipal de Montbrison se réunit en séance extraordinaire et donne son nom à l'une des places de la ville.

Le frère aîné d'Eugène, Aimé Baune, fut instituteur puis bibliothécaire. Clubiste, militant révolutionnaire à Paris, il fut jugé par la Haute Cour de Bourges. Arrêté lui aussi dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, il s'exila aux Etats-Unis.

Arrestation des députés rassemblés à la mairie du Xe arrondissement de Paris

(B.N., cabinet des Estampes)

Le coup d'Etat

La date choisie pour l'*opération Rubicon* fut le 2 décembre, anniversaire du couronnement de Napoléon Ier (1804) et de la victoire d'Austerlitz (1805). Pour écarter les soupçons, le président se montra encore lors d'une réception à l'Elysée le soir du 1er décembre et Morny, "fauve en habit de soirée" (Jean-Marie Rouart)[10], alla à l'Opéra-Comique. Le 2 décembre au matin, les murs de Paris étaient couverts d'une affiche - imprimée dans la nuit à l'Imprimerie Nationale gardée par la troupe - qui annonçait les mesures prises par décret du président :

- L'Assemblée était dissoute : c'était une mesure qui violait la Constitution. Le coup d'Etat, c'est d'abord cette mesure inconstitutionnelle de dissolution.
- La loi électorale du 31 mai 1850 est abrogée et le suffrage universel est rétabli : mesure démagogique qui vise à rallier au coup d'Etat les ouvriers privés de leur droit de vote.
- Le peuple est appelé à voter pour confier au président, par plébiscite, le droit d'établir une nouvelle Constitution.
- L'Etat de siège est proclamé : l'armée est ainsi chargée de l'ordre public.

Deux proclamations - à la population et à l'armée - furent aussi affichées. Pour que l'affaire réussît, les troupes avaient, sous la direction du colonel Espinasse, occupé, pendant la nuit, le Palais-Bourbon et arrêté les questeurs (Le Flô et Baze). Dans la nuit, on avait arrêté, chez eux, seize représentants : républicains (Cavaignac, Eugène Baune, Martin Nadaud, Perdiguier, Lagrange) et royalistes (Thiers, les généraux Changarnier et Lamoricière) ainsi que quatre-vingts militants révolutionnaires – parmi lesquels Aimé Baune, frère du représentant de la Loire -, possibles "chefs de barricades". Les tambours des légions de la garde nationale avaient été crevés pour éviter qu'ils ne servent à un appel à la résistance.

III. Les résistances au coup d'Etat

La résistance parlementaire

L'article 68 de la Constitution disposait : "Toute mesure par laquelle le président dissout l'Assemblée nationale […] est un crime de haute trahison. Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions ; les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance ; le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale. Les juges de la Haute Cour de justice se réunissent immédiatement, à peine de forfaiture".

Quelques représentants, qui avaient trouvé le Palais-Bourbon occupé par la troupe, battirent le rappel de leurs collègues et allèrent, dans la matinée du 2 décembre, à la mairie du Xe arrondissement (aujourd'hui le VIe arrondissement). 220 députés se réunirent finalement sous la présidence de Benoist d'Azy, représentant légitimiste. Un autre légitimiste, l'avocat Berryer, grande voix du barreau qui resta constamment ferme dans sa position hostile au coup d'Etat, proposa aussitôt que les députés présents ne se contentent pas d'une protestation mais, puisqu'ils étaient assez nombreux pour siéger valablement, qu'ils fassent "un acte d'Assemblée" ; les représentants présents votèrent donc à l'unanimité un texte décrétant que, "aux termes de l'article 68 de la Constitution", "Louis Napoléon Bonaparte est déchu de la présidence de la République et qu'en conséquence le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale"[11]. Ils votèrent aussi la réquisition de la 10e légion de la garde nationale et de l'armée de Paris, placée sous les

---

[10] Jean-Marie Rouart : *Morny. Un voluptueux au pouvoir*, Paris, Gallimard, 1995. Rééd., collection Folio, 1997.

[11] Séance extraordinaire du 2 décembre 1851 tenue dans la grande salle de la mairie du Xe arrondissement à 11 heures du matin, procès-verbal publié dans Victor Hugo : *Œuvres complètes,* édition chronologique de Jean Massin, Paris, Club français du livre, 18 vol., 1967-1970. tome VIII, *Histoire d'un crime,* p. 255 et sq.

ordres du général Oudinot qui était représentant du peuple. Résistance digne mais purement symbolique car les conservateurs opposés au coup de force ne souhaitaient pas faire appel à la rue. Un régiment encercla la mairie et arrêta les 220 représentants : parmi eux, Berryer, Falloux, Tocqueville, Barrot, Rémusat. Ils furent conduits à Mazas. Ils furent ensuite rapidement libérés mais le souvenir de cette incarcération pesa lourd dans les rapports de l'Empire et de la bourgeoisie libérale car beaucoup de ces notables légitimistes ou orléanistes n'avaient guère apprécié de passer un ou deux jours en prison. Dans la matinée du 2 décembre, la troupe pénétra aussi dans le Palais de Justice et dispersa les magistrats membres de la Haute Cour qui s'étaient réunis - d'ailleurs sans beaucoup de conviction.

La résistance à Paris

Les républicains avaient opté tout de suite pour l'appel au peuple ce qui était d'ailleurs conforme à l'article 110 de la Constitution : "L'Assemblée nationale confie le dépôt de la présente Constitution […] à la garde et au patriotisme de tous les Français". Les représentants républicains passèrent la journée à essayer de se réunir et de se concerter pour organiser la résistance. Des journalistes diffusèrent les décrets de l'Assemblée et des textes hostiles au coup d'Etat. Des représentants commencèrent à haranguer les passants sur les boulevards. En fin de journée un "Comité de résistance" fut désigné, formé de Victor Hugo, Victor Schoelcher, Hippolyte Carnot[12], Madier de Montjau, Michel de Bourges, Jules Favre et de Flotte.

Victor Hugo rédige l'appel suivant : "Louis Napoléon est un traître, il a violé la Constitution. Il s'est mis lui-même hors la loi. Les représentants rappellent au peuple les articles 68 et 110 de la Constitution ainsi conçus. Le peuple désormais est à jamais en possession du suffrage universel, le peuple qui n'a besoin d'aucun prince pour le lui rendre, saura châtier le rebelle. Vive la République ! Vive la Constitution ! Aux armes !"

Le comité décida que le lendemain 3 décembre les représentants de la Montagne descendraient dans la rue pour appeler le peuple aux armes. Cela paraissait difficile, mais non impossible. Certes, le peuple ne s'était pas soulevé spontanément. Le souvenir de Juin 1848 pesait lourd. Devant les affiches du coup d'Etat, on avait remarqué que beaucoup de gens du peuple approuvaient le rétablissement du suffrage universel et se réjouissaient de la dissolution de l'Assemblée. Mais Bonaparte, sorti de l'Elysée à cheval pour inspecter les troupes, avait été maigrement applaudi par les passants.

Au matin du 3, Victor Schoelcher prend la tête d'un groupe d'une quinzaine de Représentants, ceints de leur écharpe tricolore, qui parcourent les rues du faubourg Saint-Antoine en appelant à l'insurrection : insurrection légitime contre un président parjure. Les ouvriers sont hésitants, troublés par le rétablissement du suffrage universel et tenant souvent des propos hostiles aux Représentants : ne sont-ils pas les héritiers de l'Assemblée constituante qui, en juin 1848, a voté les pleins pouvoirs au général Cavaignac pour écraser dans le sang la révolte des ouvriers parisiens ? Ne touchent-ils pas une indemnité parlementaire de 25 francs par jour alors que le salaire quotidien d'un ouvrier varie de un à deux francs par jour ? De toute façon, ne manquent-ils pas cruellement d'armes depuis les journées de Juin et la répression qui les a écrasés et désarmés ?

Pourtant, deux postes de garde isolés sont pris et désarmés ; les soldats, surpris, sont obligés de céder leurs fusils ou se laissent désarmer. Les fusils sont cependant en nombre insuffisant pour armer les quelque 150 ouvriers qui se sont rassemblés et placés sous l'autorité du représentant Frédéric Cournet. On renverse plusieurs voitures et une barricade s'élève rue du faubourg Saint-Antoine alors qu'une colonne de soldats, formée de trois compagnies du 19e de ligne, venant de la place de la Bastille, s'avance vers les insurgés.

[12] Hippolyte Carnot était l'un des fils de Lazare Carnot, membre du Comité de salut public, *l'Organisateur de la victoire* en 1793-1794.

Eugène Ténot, le premier historien sérieux du coup d'Etat, place à ce moment précis l'anecdote célèbre des « vingt-cinq francs » : « Quelques minutes avant l'arrivée des troupes, [le député Alphonse Baudin] faisait appel à un groupe d'ouvriers. L'un d'eux lui dit :

- Est-ce que vous croyez que nous allons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs par jour ?

- *Demeurez là encore un instant, mon ami, répliqua Baudin, avec un sourire amer, et vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs.*

-

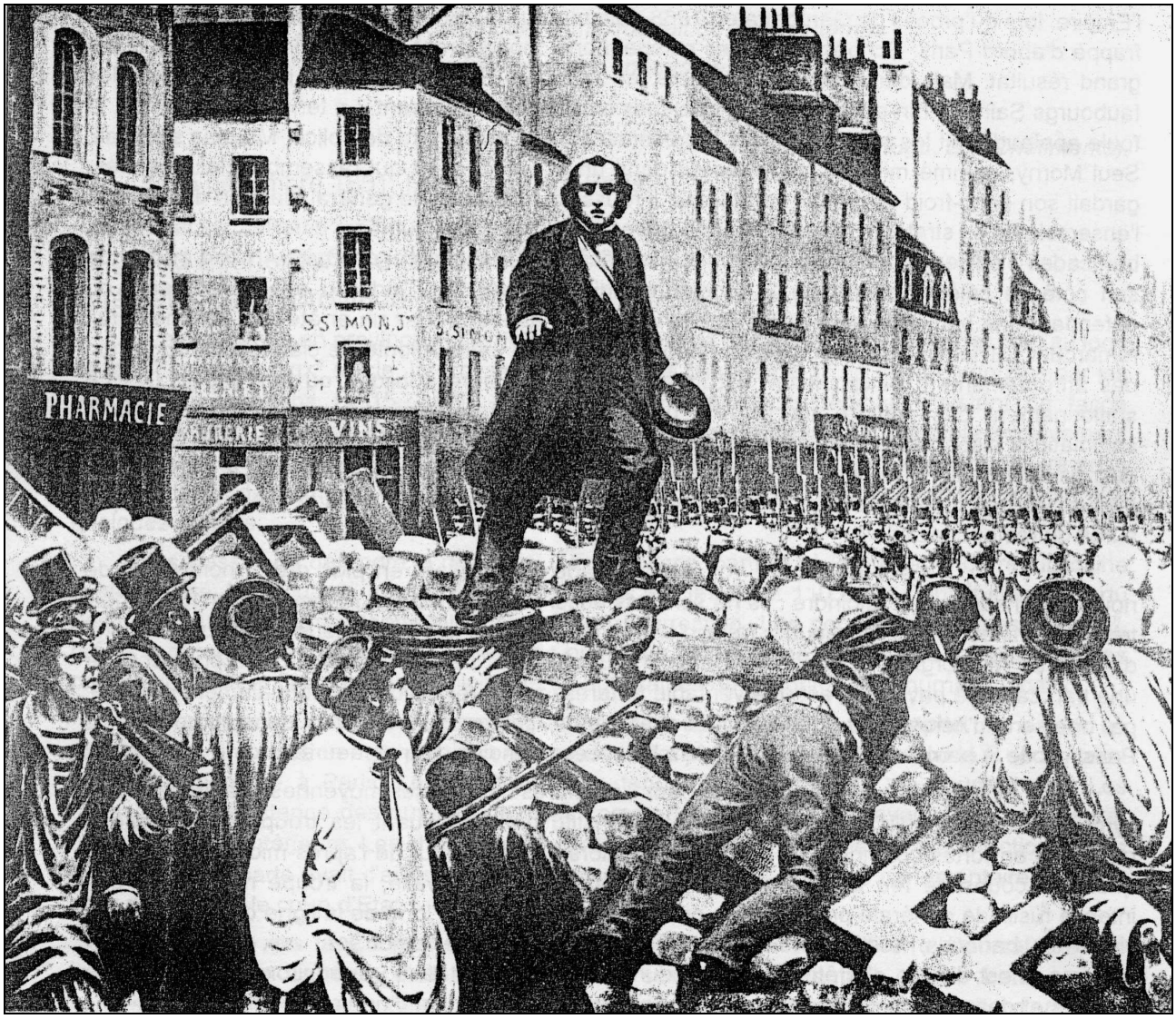

Le député Alphonse Baudin sur la barricade du faubourg Saint-Antoine

(Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes)

Victor Schoelcher et six autres représentants s'avancent alors, sans armes, à la rencontre des soldats. Baudin resta debout sur un omnibus renversé qui constituait la pièce maîtresse de la barricade. Eugène Ténot rapporte les paroles de Victor Schoelcher aux soldats : « Nous sommes les représentants du peuple, s'écria-t-il ; au nom de la Constitution, nous réclamons votre concours pour faire respecter la loi du pays. Venez à nous, ce sera votre gloire. » L'officier qui commandait les troupes répondit qu'il obéissait aux ordres et continua à faire avancer ses soldats. Schoelcher fut dans la bousculade menacé d'un coup de baïonnette. Un ouvrier, qui était sur la barricade, le crut en danger et abattit le soldat. Ses camarades ripostèrent d'un feu nourri : Baudin et un jeune homme qui étaient à côté de lui s'écroulèrent. Baudin avait été frappé de trois balles dans la tête. Il mourut après une demi-heure d'agonie.

La mort de Baudin eut à l'époque peu de retentissement mais devint symbolique à la fin de l'Empire, lors du procès de Gambetta en 1868. Elle marque le début de la répression sanglante qui frappa d'abord Paris. Schoelcher et ses compagnons continuèrent à parcourir le faubourg, sans grand résultat. Mais dans d'autres quartiers, au faubourg Saint-Marceau, à Belleville, dans les faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis, quelques barricades s'élevèrent. La tension augmentait, la foule applaudissait les harangues des représentants. A la préfecture de police, Maupas s'affolait. Seul Morny, nommé ministre de l'Intérieur dans un gouvernement qui rassemblait les conjurés, gardait son sang-froid et prenait son temps. Il réussit à convaincre le général Magnan de changer l'ensemble de sa stratégie répressive et de retirer ses troupes des quartiers difficiles, de laisser les barricades s'édifier et de revenir pour mieux les écraser[13]. Le général de Saint-Arnaud publia, de son côté, le célèbre décret du 3 décembre indiquant que "tout individu pris construisant ou défendant une barricade sera fusillé". Le lendemain, Maupas prenait un arrêté qui, comme le fait remarquer Olivier Pelletier, "constituait l'aboutissement de cette volonté de clarification du terrain des affrontements : "la circulation est interdite à toute voiture publique ou bourgeoise […] Le stationnement des piétons sur la voie publique ou la formation des groupes seront sans sommations dispersés par les armes. Que les piétons paisibles restent à leur logis […]". Ces deux décrets définissaient l'ennemi : le combattant des barricades, mais aussi le piéton, le badaud, qui était un insurgé potentiel et qui, averti, n'avait pas à se plaindre d'une fusillade éventuelle puisqu'il aurait dû rester chez lui.

- Le 4 décembre voit les barricades se dresser en plus grand nombre et de nouveaux insurgés les rejoindre : ils ne sont pas aussi nombreux qu'en février ou juin 1848, mais très déterminés. Denis Dussoubs, frère d'un représentant de la Haute-Vienne, est tué sur l'une d'elles, rue Montorgueil[14]. Rue Saint-Denis, il faut plusieurs heures de canonnade pour écraser une barricade de pavés qui est une véritable forteresse. Les républicains ont finalement accepté, par une sorte d'héroïsme du désespoir, la stratégie de l'insurrection partielle - dans un quartier de Paris - et de la barricade. Celles-ci vont être balayées en moins de trois heures.

- De nombreux "bourgeois de Paris", membres des classes moyennes, manifestent leur sympathie aux républicains, crient "Vive la Constitution !" et huent les troupes qui passent, groupées en fortes colonnes. Le drame éclate alors le 4 au début de l'après-midi : au signal de quelques coups de feu isolés partis du boulevard Bonne-Nouvelle, la troupe riposte par une intense fusillade générale propagée de proche en proche tout le long de la ligne des boulevards, visant les badauds, hostiles mais désarmés, tirant sur les gens qui sont aux balcons et aux fenêtres. Il est difficile d'arrêter le feu qui dure plusieurs minutes. Il y a environ 300 morts. Des femmes et des enfants ont été tués. La fusillade est-elle le résultat d'une réaction de panique qui s'est produite chez les soldats et qui s'est propagée parmi eux, sans que les officiers puissent

[13] Olivier Pelletier : "Figures imposées. Pratiques et représentations de la barricade pendant les journées de décembre 1851" dans Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur [dir.], *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
[14] Michel Laguionie : *La vie généreuse et pathétique de Denis Dussoubs*, Limoges, Lucien Souny, 1989.

arrêter le feu[15] ? Ou a-t-elle été voulue pour terroriser une fois pour toutes les Parisiens ? L'arrêté de Maupas que nous avons cité est évidemment troublant et fait pencher pour cette seconde explication…

- En tout cas, l'effet de terreur est immense et ces dix minutes de fusillade viennent de mater Paris pour 19 ans[16]. Morny vient de retourner la situation et Magnan lance ses troupes contre les barricades, rapidement enlevées et dont beaucoup de défenseurs, pris les armes à la main, sont fusillés. Paris n'oubliera pas les Gavroche tués, comme souvent, dans les combats :

L'enfant avait reçu deux balles dans la tête
C'est pour cela qu'il faut que les vieilles grand-mères
de leurs pauvres doigts gris que fait trembler le temps
Cousent dans le linceul des enfants de sept ans.

(Victor Hugo, *Les Châtiments*).

Le 5 décembre 1851, l'ordre règne à Paris.

Le grand événement de décembre 1851 : la résistance en province

La résistance en province est le grand événement de décembre 1851. En effet, tout au long de la 1ère moitié du XIXe siècle, la province avait subi les changements de régime imposés par les événements parisiens (1815, 1830, 1848). En 1851, plusieurs régions résistent de façon inattendue avec, dans les départements du Var et des Basses-Alpes, un véritable soulèvement armé. A part la chouannerie de 1793 et les "maquis" de 1943-1944, on ne voit guère d'autre prise d'armes rurale de la même importance, même si le soulèvement "pour le droit" n'a affecté que quelques régions.

Il s'agissait de défendre la république. En province, partout où la propagande républicaine avait pénétré, les "rouges" avaient fait connaître les articles 68 et 110 de la Constitution en vertu desquels un coup d'Etat donnerait le signal de l'insurrection. Les populations rurales "rouges", prêtes à défendre la République, étaient, en outre, souvent exaspérées par les tracasseries des préfets qui avaient dissous des municipalités républicaines ou supprimé des journaux locaux.

Les nouvelles circulaient lentement et le pouvoir était maître du télégraphe. Il y a donc un décalage de l'information et la province n'apprend le coup d'Etat que le 3, le 4 ou le 5 décembre - lorsqu'il a triomphé à Paris. Les grandes villes, tenues par les préfets, ne bougent pas. Les capacités de résistance des ouvriers de villes comme Limoges ou Lyon avaient été brisées par une répression antérieure. Les chefs montagnards sont à Paris et manquent à l'insurrection : Louis Napoléon Bonaparte avait d'ailleurs volontairement attendu que la rentrée parlementaire soit faite pour déclencher le coup d'Etat.

L'exemple de la Corrèze est éclairant : en décembre 1851, Pierre Bourzat, député montagnard de la Corrèze, était à Paris pour la session parlementaire ; il se battit sur les barricades parisiennes et, coupé de son département, il ne put donner de mots d'ordre ou transformer en mouvement les quelques incidents qui eurent lieu.

---

[15] De tels faits ne sont pas rares dans une troupe qui, se sentant menacée, a des réactions difficiles à maîtriser. En février 1848, la fusillade du boulevard des Capucines est un phénomène de ce type. Plus près de nous, la fusillade de la rue d'Isly à Alger en 1962 nous permet de comprendre la difficulté, en période de crise, d'avoir des forces de l'ordre gardant toujours leur sang-froid.

[16] Il n'y a pas d'insurrection parisienne entre 1851 et 1870 (la journée du 4 septembre 1870 qui, à l'annonce de la défaite de Sedan, provoque la chute de l'Empire).

Avant de s'insurger, la nécessité s'imposait aux chefs montagnards locaux d'apprécier l'Etat d'esprit des autorités locales ainsi que celui de la ville, ou de la grande ville voisine qui pouvait servir de relais. Bref, la résistance en province ne commence pas tout de suite. Elle se produit surtout entre le 3 et le 8 décembre 1851.

Géographie de la résistance

Les principales régions où se manifeste une résistance au coup d'Etat sont les suivantes :

- Le nord du Massif central : l'Allier, la Nièvre, le Cher, l'Yonne. La principale insurrection se produit à Clamecy qui est occupé par les insurgés
- Le Sud-Ouest a des centres nombreux mais qui ne parviennent pas à faire leur jonction : Béziers, Auch, Mirande, Marmande, la région d'Agen, les Hautes-Pyrénées.
- Il y a aussi des insurrections plus isolées, par exemple celle de Poligny dans le Jura ou de Montargis dans le Loiret, qui est occupé par les républicains.
- C'est surtout le Sud-Est qui s'est soulevé, un véritable "incendie provençal" qui embrase le Var et les Basses-Alpes[17]. L'Ardèche et la Drôme mais aussi l'Hérault connaissent d'importants mouvements.

Pourquoi ces régions se sont-elles insurgées et quels sont les éléments qui ont permis l'insurrection ? Pourquoi d'autres régions favorables aussi aux démocrates socialistes ne sont-elles pas armées contre le coup d'Etat ?

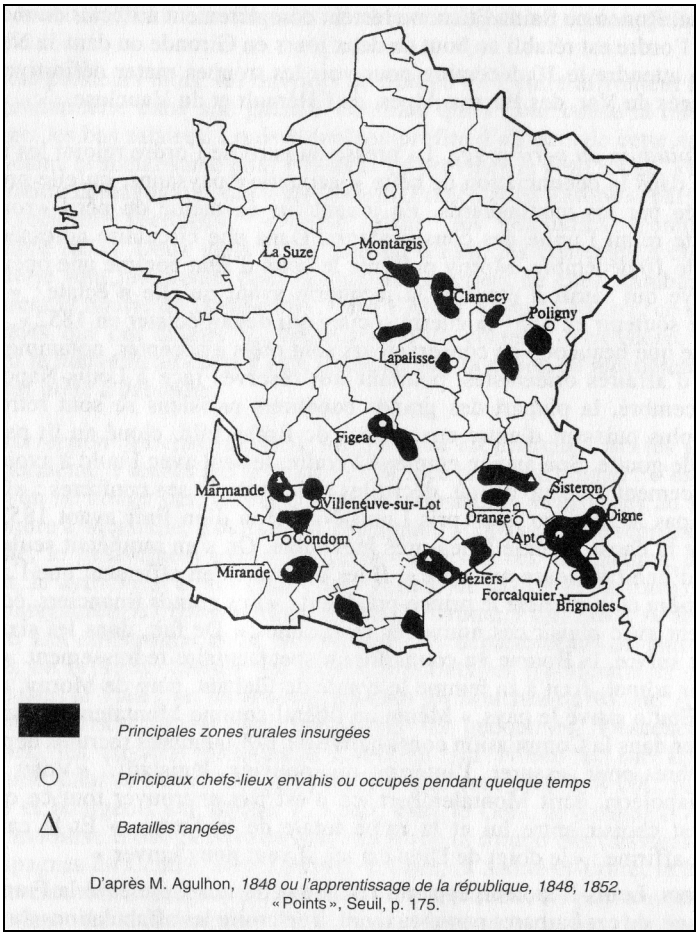

La carte des évènements insurrectionnels

[17] Les Basses-Alpes sont devenues en 1970 les Alpes-de-Haute-Provence.

Les "démocrates socialistes" et leurs journaux

Les régions insurgées sont celles où les idées républicaines avaient pénétré en profondeur grâce aux efforts des "démocrates socialistes" lors des élections législatives de 1849. Ils avaient insisté sur les réformes à faire dans le monde paysan (le crédit, l'accès à la propriété, la nécessité de la démocratie, vécue d'ailleurs dans les conseils municipaux). Les Montagnards sont des "démocrates socialistes", partisans de la "République démocratique et sociale", associant dans son programme liberté politique et réformes sociales. Ils représentent l'alliance entre des bourgeois démocrates et des paysans.

La presse démocrate socialiste avait souvent eu un rôle très important pour faire pénétrer ses idées dans l'opinion. L'alphabétisation, grâce à la loi Guizot, avait progressé et permettait la lecture, en *français*, des journaux ; en outre, on lisait, dans les auberges, le journal à ceux qui ne savaient pas lire et on commentait passionnément les nouvelles. Les journalistes jouaient parfois localement un véritable rôle de propagandistes de la République.

- Dans les Basses-Alpes, Louis Langomazino[18], journaliste à *La Voix du Peuple* de Toulon, va ainsi de village en village, de banquet républicain en discours, pour organiser les républicains ; il crée à Manosque la *Solidarité des travailleurs* qui, sous sa façade mutualiste, est une société secrète républicaine. En 1851, il ne participe pas à la résistance au coup d'Etat, ayant été arrêté dans l'affaire du "complot de Lyon", condamné à la déportation et envoyé dans les îles Marquises[19]. Le parcours de Louis Langomazino est lui-même intéressant : fils d'un marin génois de Saint-Tropez, ouvrier à l'Arsenal de Toulon où il dirige la grève de 1845, il participe activement à "l'Athénée ouvrier" de Marseille, véritable "université populaire" que visite Lamartine en 1847. En 1848, il devient journaliste à la *Voix du Peuple*. Une association d'éducation du peuple a ici permis qu'un militant ouvrier devienne journaliste et dirigeant républicain.

- Comme l'avait fait Louis Langomazino dans les Basses-Alpes pour *La Voix du Peuple,* Pierre Arambide, ancien serrurier à l'Arsenal de Toulon[20], sillonne le Var, à partir de décembre 1849, pour placer des abonnements au *Démocrate du Var*, le journal montagnard toulonnais[21]. Il réussissait surtout à placer auprès des chambrées[22] ; le prix de l'abonnement était élevé (36,00 F) et les chambrées s'abonnaient collectivement.

Les sociétés secrètes : leur organisation…

▪ Les sociétés secrètes avaient structuré l'opinion républicaine et mis en place un réseau politique qui transmettait les informations et les mots d'ordre. Elles étaient parfois héritières de sociabilités anciennes dont le rôle a été mis en valeur par Maurice Agulhon[23] et les études de ses disciples :

- Les "chambrées", caractéristiques des gros villages de Basse-Provence, ne sont ni des "tripots camouflés", ni des clubs, ni des coopératives de consommation mais des

---

[18] Maurice Agulhon : *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique*, Toulon de 1815 à 1851, Paris, Mouton, 1970, 2e éd., 1977, p. 154, 157, 159-163 et 184 et Dominique Lecœur : "Du socialisme ouvrier à la république des paysans, l'itinéraire de Louis Langomazino" dans *Provence 1851, une insurrection pour la République*, *op. cit.*

[19] Après sa libération, Louis Langomazino reste en Polynésie et devient juge d'instruction puis avocat à Papeete (Tahiti) où il meurt en 1885. Après la loi de sûreté générale de 1858, il avait dû s'exiler deux ans au Chili.

[20] Jean Maitron : *Dictionnaire Biographique du mouvement Ouvrier Français* [DBMOF], tome I, Paris, Les Editions Ouvrières, 1964, notice p. 104.

[21] Maurice Agulhon : "La diffusion d'un journal montagnard : *Le Démocrate du Var* sous la deuxième République" dans *Provence Historique*, tome X, 1960.

[22] Cf. *infra,* paragraphe suivant consacré aux chambrées.

[23] Maurice Agulhon : *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la IIe République*, Paris, Plon, 1970, rééd. Paris, Le Seuil, coll. L'Univers historique, 1979.

"cercles populaires" qui rassemblent des amis désireux d'occuper leurs loisirs et de parler ensemble, avec en outre une dimension d'entraide. La chambrée est aussi le lieu où, outre boire et jouer, on peut s'informer. Le journal républicain, auquel la chambrée est abonné, est souvent lu à haute voix, ce qui permet à l'illettré d'accéder aux informations, puis il est traduit en provençal pour ceux qui ne comprennent pas bien le français, et il est enfin commenté collectivement[24]. Il y a souvent plusieurs chambrées par village. Elles ont servi de matrices ou de relais pour la formation des sociétés républicaines qui se structurent en quelques mois (1849-1851). En 1850, on compte un millier de chambrées dans le seul département du Var. Elles comptent chacune - au moins officiellement - peu de membres, ce qui permet de tourner la loi qui fait obligation de déclarer les sociétés de plus de 20 personnes. Au total, c'est généralement près de la moitié des hommes adultes du village qui appartiennent à l'une ou l'autre chambrée.

- Dans le Jura, étudié par Pierre Merlin[25], Les *Bons Cousins Charbonniers* jouaient un rôle ancien ; ils se réunissaient dans les bois où on retrouvait les traces de leurs feux et tenaient des banquets. Ils se reconnaissaient à leurs rubans qui portaient leurs couleurs : noir comme le charbon, rouge comme la braise et bleu comme la fumée. En déclin avant 1848, ils s'étaient "régénérés" à Arbois en 1850 et à Poligny. Les chefs républicains locaux avaient reçu l'initiation. Les *ventes,* qui étaient les cellules de base de la Charbonnerie, furent ainsi le creuset du "parti républicain" né dans le Jura entre juin 1849 et décembre 1851. La sociabilité traditionnelle est gagnée, de l'intérieur, par les idées républicaines : le Cercle de Poligny, les fruitières, les associations mutualistes, des clubs de lecture de journaux sont baptisés "sociétés secrètes" par les autorités. Mais les républicains montrent aussi leur propre capacité d'organisation politique, en particulier dans de petits centres ruraux comme Arbois, Poligny et Salins.

Les démocrates socialistes investissent le réseau des chambrées ou des *Ventes* de *Charbonniers ;* en Provence, la *Nouvelle Montagne* a très souvent son siège dans une chambrée mais elle recrute au-delà et la société secrète est parfois complètement indépendante de la chambrée, comme Frédéric Négrel l'a démontré pour Artignosc[26].

- Ces sociétés secrètes s'organisent donc selon un véritable réseau. C'est la naissance de la *Jeune Montagne* ou *Nouvelle Montagne* qui, selon l'étude de Georges Gayol[27], semble avoir sa source dans le Vaucluse, autour d'Alphonse Gent, ancien préfet et député de 1848, compromis dans le soi-disant "complot de Lyon". Elle se répand le long de la vallée du Rhône, de Marseille à Lyon en passant par le Gard, la Drôme, l'Ardèche. Elle se développe ensuite dans le Var et les Basses-Alpes.

Ces sociétés étaient secrètes par nécessité, puisque la liberté d'association et de réunion n'existait pas ou, en tout cas, avait été considérablement réduite par la loi et par les interdictions décrétées par les préfets. Comme les sociétés secrètes de la période 1815-1848, elles avaient conservé un cloisonnement hiérarchique et, souvent, un cérémonial initiatique avec prestation d'un serment, comme celui que cite Frédéric Négrel dans son étude des sociétés secrètes d'Artignosc et de Salernes :

---

[24] Frédéric Négrel : "La chambrée : foyer républicain" dans *Verdon***,** numéro 5 spécial 1851, été 2001. Article en ligne sur le site internet de l'Association 1851-2001.

[25] Pierre Merlin : "Aux origines du parti républicain dans le Jura. Un aspect de la crise finale de la seconde République : la sociabilité jurassienne dans la tourmente (mai 1849 - décembre 1851)"*, Société d'émulation du Jura, Travaux 1993*, Lons-le-Saunier, 1994.

[26] Sur les sociétés secrètes, lire Frédéric Négrel, *Clandestinité et réseau républicain dans le Haut-Var. La société secrète montagnarde d'Artignosc (1849-1851)*, mémoire de maîtrise, direction Jean-Marie Guillon, Université de Provence, Aix-en-Provence, 2000, publié par l'Association 1851-2001, Les Mées, 2001. 1968,

[27] Georges Gayol : "Chambrées et sociétés secrètes", site internet de l'Association 1851-2001.

Moi, homme libre, au nom des martyrs de la liberté, je jure d'armer mon bras contre la tyrannie tant politique que religieuse. Je jure de faire de la propagande pour la République démocratique et sociale. Je jure de poignarder les traîtres qui révéleraient les secrets de la Société. Je jure de donner assistance à mes frères quand le besoin l'exigera. Je jure de frapper les traîtres qui ne seraient pas frères comme nous.

On relève alors le nouvel affilié qui a prêté serment à genoux, le maître de cérémonie le baptise *frère montagnard*. On lui communique ensuite les mots d'ordre (comme *Ardeur, Action, Avenir, 1852*) et ainsi que les signes de reconnaissance entre Montagnards (placement de doigts pour serrer la main ou pour ôter son chapeau)[28].

Mais ces sociétés secrètes se distinguaient de celles de la période précédente par deux aspects essentiels :

- Elles ne réunissaient pas une avant-garde républicaine mais au contraire se voulaient de véritables organisations politiques, recrutant un grand nombre d'adhérents.

- Elles n'avaient pas pour but d'organiser un coup de force pour la prise du pouvoir, mais de propager dans l'opinion les idéaux et le programme de la "République démocratique et sociale" et, le cas échéant, de défendre la Constitution de 1848 que l'on savait menacée par le président de la République.

…et leurs chefs

Des chefs, formés dans ces sociétés ou dans la pratique municipale, se révélèrent et remplacèrent les députés de la Montagne retenus à Paris et qui auraient pu être, sur place, les chefs naturels de l'insurrection. Quelques exemples, tirés d'études récentes, montrent la diversité de leurs origines, de leurs âges, de leurs parcours politiques et nous restituent leur identité et leur rôle :

- André Ailhaud[29], qui dirige le mouvement dans les Basses-Alpes, est un ancien garde général des Eaux et Forêts, issu d'une famille de notables, ancien candidat aux élections législatives, révoqué "pour menées séditieuses" en 1849.

- Paul Cotte[30] prend la tête d'une colonne qui marche sur Draguignan : âgé de 23 ans, il est fabricant de faïence à Salernes.

- Louis François Bouis[31], boucher à Besse, un gros bourg viticole qui a voté pour les rouges en 1849, est membre de la société secrète de la "Jeune Montagne" ; il s'installe à la mairie de son village et devient membre de sa "commission de permanence".

- Jean-François Ailhaud[32], instituteur - comme de nombreux "résistants au coup d'Etat - devient secrétaire du comité de résistance de Forcalquier.

- Buisson, liquoriste à Manosque, ancien président du comité républicain de 1848, dirigeant de la *Solidarité des travailleurs*, prend la tête de la colonne qui marche sur Forcalquier. Il est l'un des trois membres du comité de résistance qui s'installe à la préfecture de Digne[33].

---

[28] *Salernes et les sociétés secrètes*, texte d'une conférence à Salernes, le 25 août 2001, par Frédéric Négrel.

[29] Christian Maurel : "André Ailhaud, dit de Volx (1799-1854), héros de l'insurrection républicaine bas-alpine de 1851", dans *Provence 1851, une insurrection pour la République, op. cit.*

[30] Emilien Constant : "de la seconde à la Troisième République, le parcours d'un Varois rebelle et politique, Paul Cotte" dans *Provence 1851, une insurrection pour la République*, *op. cit.*

[31] Michel Tailland : "Louis François Bouis, de Besse, un défenseur anonyme de la République" dans *Provence 1851, une insurrection pour la République*, *op. cit.*

[32] Sans lien de parenté avec André Ailhaud, précédemment cité. Cf. Paul Varsin : Les instituteurs bas-alpins face au coup d'Etat du 2 décembre 1851" dans *Provence 1851, une insurrection pour la République*, *op. cit*

[33] J. Maitron, DBMOF, op. cit., tome I, p. 323.

PROCLAMATION

Citoyens des Basses-Alpes,

Après la victoire, il y a le devoir d'en profiter.

Tous les Conseils municipaux sont dissous.

Que dans chaque Commune, il soit immédiatement procédé à la nomination des Comités de Résistance composés de cinq Membres;

Que ces Comités puisent leur force et leur droit dans le suffrage direct et communal;

Que dans chaque Canton et chaque Arrondissement, de semblables Comités sortent également de l'urne du scrutin; que tous ces Comités correspondent entre eux. Leurs communications aboutiront au Comité de Résistance central.

Les Comités de Résistance sont provisoirement investis de tous les pouvoirs.

Les Juges de Paix sont momentanément suspendus.

Les Contributions Indirectes sont abolies.

Le Comité central de résistance recommande à tous les Comités de Résistance, comme un de leurs premiers devoirs, de s'occuper entièrement des familles dont les soutiens sont en ce moment les soldats de la Liberté.

Que dans chaque Commune, où les gendarmes n'auraient pas encore été désarmés, ils le soient immédiatement, en conciliant les exigences de la nécessité avec la générosité qui convient à la force et au droit.

Citoyens, que partout l'activité, l'énergie, la fièvre de la Liberté remplace dans vos cœurs toute crainte et tout découragement. Le succès et l'avenir sont dans vos mains, vous les tenez. C'est vous dire qu'ils ne nous échapperont pas.

Digne, le 7 décembre 1851.

Le Comité de résistance,

CH. COTTE, BUISSON, ESCOFFIER, AILLAUD de Volx, P. AILLAUD, GUIBERT, JOURDAN.

DIGNE, IMPRIMERIE REPOS

Appel du comité de résistance des Basses-Alpes

(sources : *Provence 1851, une insurrection pour la République*, Les Mées, Association 1851-2001, 2000)

- Eugène Millelot[34] est le fils de Millelot *père*, qui a appelé à Clamecy les flotteurs du faubourg de Bethléem et les ruraux mobilisés par les sociétés secrètes à la résistance au coup d'Etat. Jeune et frêle, mais déterminé et courageux, il s'impose rapidement comme le chef de l'insurrection de Clamecy et éclipse Dominique Guerbet, chef de la société secrète de Clamecy, libéré par les insurgés.

- A Poligny, où la ville est occupée par les paysans venus des communes voisines, c'est un notable républicain, le pharmacien Bergère, ancien sous-commissaire du gouvernement provisoire de 1848, qui prend la tête du mouvement de résistance et qui est nommé sous-préfet provisoire de Poligny. Une administration s'organise et prévient le pillage. De jeunes paysans élèvent des barricades pour défendre la ville et l'*ordre républicain* qui venait d'être ainsi rétabli par l'un de ses anciens serviteurs[35].

Ces républicains sont devenus localement des chefs d'insurrection parce qu'ils exerçaient déjà des fonctions dans les sociétés secrètes ou à la tête des journaux républicains, mais aussi parce que, brusquement, ils ont été portés au-delà d'eux-mêmes par les circonstances. Ils ont parfois trouvé leur historien, ce qui nous permet de les nommer et de dire quel a été leur rôle. Combien d'autres, restés anonymes ou inconnus pourraient aussi être cités…

La campagne électorale de 1849, l'action des sociétés secrètes et de leurs chefs, la propagande des journaux démocrates avaient permis la riposte - localisée seulement dans quelques régions - des hommes de la Montagne. Pourtant, d'autres départements comme la Saône-et-Loire[36] ou la Corrèze[37] qui avaient pourtant voté pour la Montagne en 1849 et possédaient une presse démocratique, ne se sont pas soulevés en décembre 1851, sans doute parce qu'ils n'avaient pas de sociétés secrètes capables de donner les mots d'ordre et d'encadrer l'insurrection. Leur contre-exemple valide *a contrario* l'hypothèse du rôle capital joué par les sociétés secrètes.

Il faut ajouter que, dans de nombreuses régions, il y eut des velléités de résistance ; mais les nouvelles venues de Paris ont découragé beaucoup de gens et fait avorter des soulèvements, par exemple dans le Morvan : des arrestations préventives ont eu lieu en novembre 1851, alors que des bruits de révolution sèment la terreur chez les notables ; des réunions au cours desquelles des "rouges" délibèrent de la décision à prendre, sont dispersées à Saulieu et à Château-Chinon ; les chefs montagnards attendent trop longtemps des nouvelles de Paris. Ainsi, le décalage chronologique des événements a-t-il joué un rôle important[38]. Dans la Loire, le 8 décembre, une réunion de républicains, à Sury-le-Comtal, est interrompue par la gendarmerie qui arrête ses participants et les conduit à la prison de Montbrison[39]. On pourrait multiplier les exemples...

---

[34] Philippe Vigier : *La vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Paris, Hachette, coll. La vie quotidienne, 1982. Rééd. sous le titre : *1848, les Français et la République*, préface d'Alain Corbin, Paris, Hachette, coll. La vie quotidienne, 1998. Cf. le chapitre XII, Paris III et Clamecy (Nièvre), 4, 5 et 6 décembre 1851.

[35] Pierre Merlin : "Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 dans le Jura : la répression, les hommes, l'exil", *Société d'émulation du Jura, Travaux 1995*, Lons-le-Saunier, 1997, p. 284.

[36] Pierre Lévêque : "Décembre 1851 : faibles réactions en pays rouge. Le cas de la Saône-et-Loire", *Revue d'Histoire du XIXe siècle*, n°spécial *Autour du 2 décembre 1851*, s.d. de Raymond Huard, n°22, 2001/1.

[37] Claude Latta : "La répression antirépublicaine dans la région de Montbrison après le coup d'Etat du 2 décembre 1851", *Bulletin de la Diana, société historique et archéologique du Forez*, tome LI, 1990.

[38] Marcel Vigreux : *Paysans et notables du Morvan au XIXe siècle, jusqu'en 1914*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1998, p. 340-342.

[39] Claude Latta, art. cit.

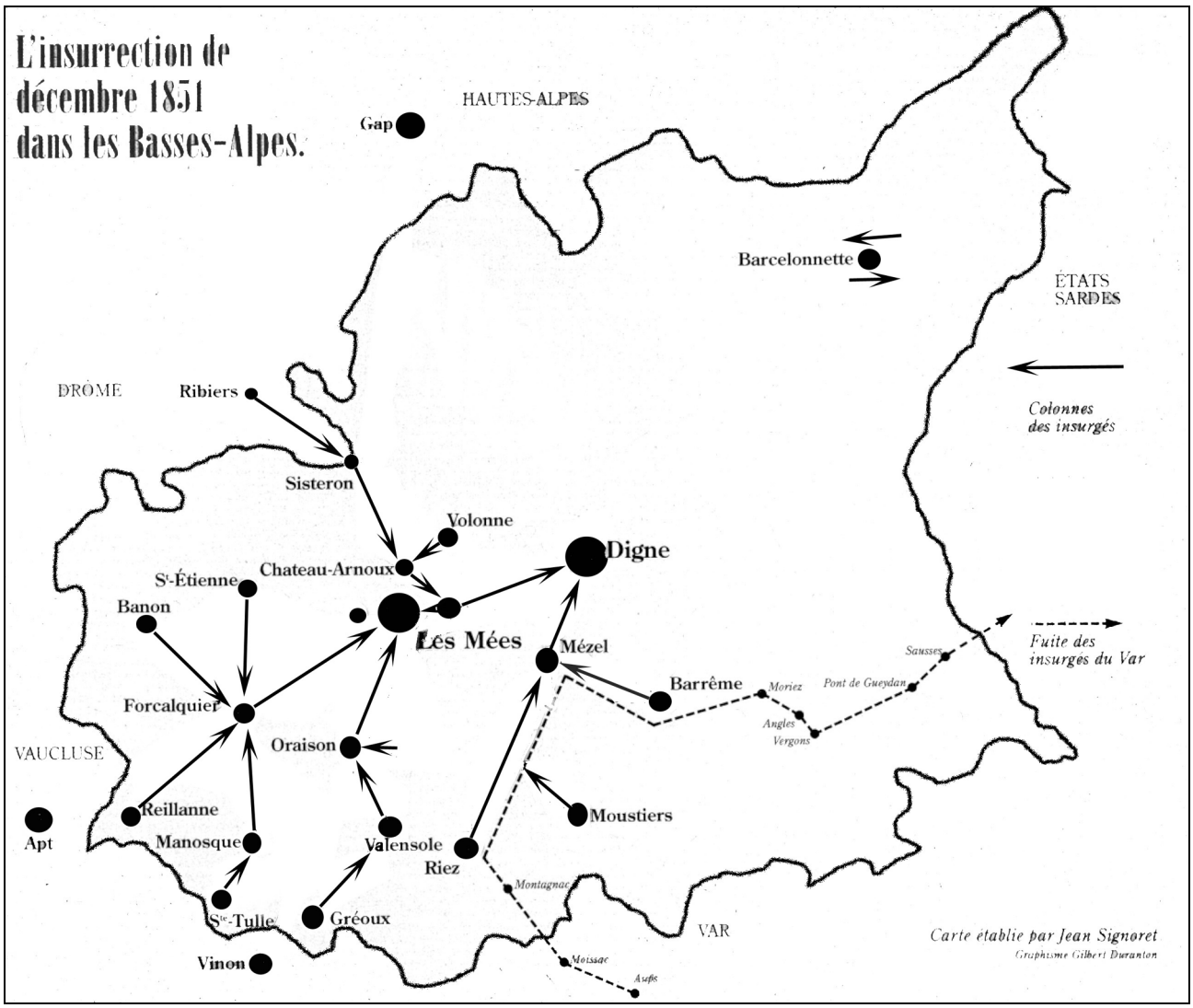

L'insurrection dans les Basses-Alpes

Comment se déroulent ces insurrections ?

La nouvelle du coup d'Etat arrive : les républicains, mobilisés par quelques chefs, désignés ou parfois improvisés, se réunissent devant la mairie, provoquent la réunion du conseil municipal ou d'une commission municipale provisoire, réinstallent l'ancien maire, s'il a été révoqué, désignent des délégués pour siéger dans le comité de résistance de la petite ville voisine. Partout on se réclame d'abord de la Constitution et de ses articles 68 et 110. Le conseil proclame la déchéance du président parjure et appelle aux armes en faisant passer le tambour. Installé dans les mairies, "réinstallé dans ses droits" - l'expression est partout employée - le peuple tente de s'armer : il y a les armes des gardes nationaux et les fusils de chasse. La petite brigade de gendarmerie est vite submergée : on lui prend ses armes, d'autant qu'il existe de nombreux contentieux entre paysans et gendarmes. On pratique aussi des perquisitions chez les notables et leurs armes sont confisquées. A Clamecy, on libère les prisonniers, militants politiques ou braconniers…

L'insurrection est politique. Elle s'accompagne parfois de mesures et d'épisodes qui lui donnent sa coloration sociale : abolition de la taxe sur le vin, à Digne ; destruction des registres de

contributions à Cuers (Var), pillage de la maison du maire à Saint-Etienne-les-Orgues (Basses-Alpes) parce qu'il est aussi l'usurier du village. A Clamecy, le meurtre du gendarme Bidan, victime d'une sorte de lynchage populaire, provoque le désarroi des chefs de l'insurrection qui ne l'avaient pas voulu. Il y a aussi quelques actes de vengeance privée : mais ce sont des exceptions, souvent réprimées par les autorités insurgées elles-mêmes. Ce qui est massif, c'est le caractère politique de l'insurrection qui ne fut pas une jacquerie comme ses adversaires tentèrent de le faire croire.

Les insurgés souhaitaient s'emparer des sous-préfectures, second échelon de pouvoir à conquérir après les mairies. Cette stratégie s'est imposée du fait de la passivité des grandes villes. Pour les populations rurales, la ville, c'est d'abord la petite ville locale, la sous-préfecture voisine. Conquête difficile : chaque sous-préfecture a sa garnison, des fonctionnaires, une bourgeoisie locale vite effrayée par l'agitation. Les paysans républicains se forment en colonnes pour marcher sur la ville avec des chefs de colonne qui portent une écharpe rouge. Parfois une femme marche en tête de la colonne insurgée, telle Césarine Ferrier, "belle jeune femme enthousiaste de la liberté"[40], âgée de seulement vingt et un ans, placée en tête de la colonne venue de Grimaud et de Cogolin ; elle avait suivi son mari Louis Ferrier, charron à Grimaud où il venait d'être nommé maire. Vêtue d'une robe rouge, elle portait un drapeau de la même couleur et était coiffée du bonnet phrygien[41].

Ces colonnes ont leurs aspects pittoresques ou étonnants : lorsque les contingents montagnards défilent à Digne, celui de Sainte-Croix-du-Verdon est dirigé par son curé, l'abbé Chassang, portant en guise de drapeau la croix de "Jésus le Montagnard"[42], ce qui renouait avec des attitudes observées en 1848.

Mais cette "stratégie de la colonne" marchant vers la ville n'a vraiment réussi à soulever les citadins que dans le Var et les Basses-Alpes. Certains centres isolés se soulevèrent aussi parce que les insurgés pouvaient s'appuyer sur une base sociale : à Clamecy, sur les flotteurs de bois, à Bédarieux sur les ouvriers.

Chronologie de l'insurrection[43]

Le 3 décembre, ont lieu les premiers mouvements, au Donjon (Allier) où on décide de marcher sur Lapalisse, à Poligny, à Saint-Amand (Cher), à Orange (Vaucluse). Mouvement inverse : les républicains d'Auch, de Béziers, d'Agen envoient des émissaires dans les campagnes environnantes.

Le 4 décembre, la nouvelle du coup d'Etat est presque partout connue. C'est aussi à Paris la journée décisive. En province, le combat s'engage alors que des manifestations de rues sont rapidement matées à Limoges, Perpignan, Bayonne, Marseille, Toulouse. Dans les campagnes, les villageois du Donjon envahissent Lapalisse, les paysans du Gers marchent sur Auch, ceux du Bitterois sur Béziers où des incidents sanglants se déroulent. La garnison d'Agen arrête les colonnes de paysans qui marchent sur la ville. Les paysans protestants de la région de Nîmes tentent de marcher sur la ville. Le soir du 4, l'insurrection commence à Bédarieux (Hérault) et dans le Var, au Luc et à la Garde-Freinet.

---

[40] Eugène Ténot : *La province en décembre 1851*, Paris, 1865, p. 204-205.

[41] Maurice Agulhon : *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la IIe république,* Paris, Plon, 1970, rééd. Paris, Le Seuil, 1979, p. 456-460. Louis Ferrier réussit à s'exiler aux Etats-Unis où sa femme put le rejoindre. Il devint officier dans l'armée fédérale. Césarine Ferrier fut, pour Emile Zola, le modèle du personnage de Miette dans *La fortune des Rougon*.

[42] Luc Willette, *op. cit.,* p. 193.

[43] Nous suivons Maurice Agulhon : *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Paris, Le Seuil, coll. Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1973, rééd. révisée et complétée, 1992.

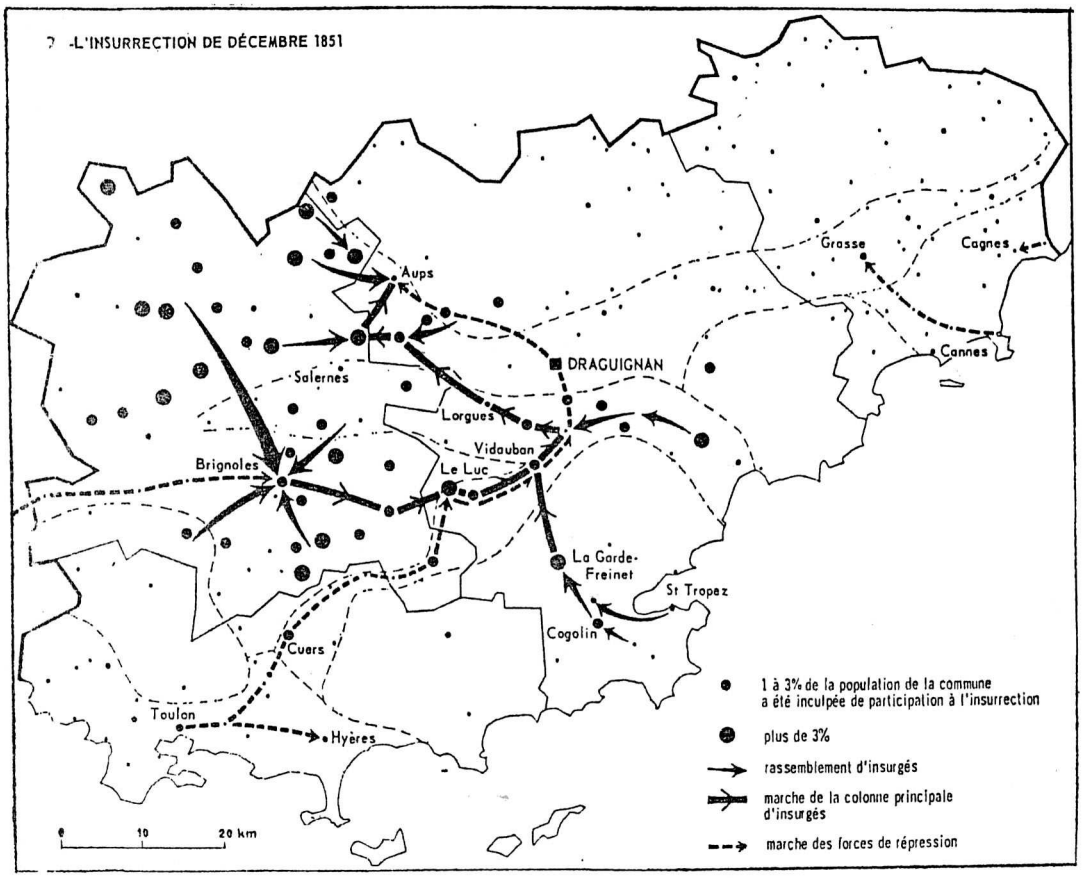

L'insurrection dans le Var

(source : Maurice Agulhon, *La République au village*)

Le 5 décembre, le mouvement s'étend : c'est le soulèvement de Clamecy (Nièvre) où les républicains sont maîtres de la ville. Surtout, les républicains du sud-est se soulèvent. L'insurrection connaît là ses mouvements les plus spectaculaires et rassemble ses plus gros effectifs. Si, dans le Var, l'insurrection est vite étouffée près de Toulon (échec sanglant de Cuers), elle se développe dans le centre du département, à partir de deux petite villes : Brignoles, chef-lieu d'arrondissement dont toutes les communes se soulèvent, et La Garde-Freinet, dans les Maures, où les ouvriers bouchonniers sont très actifs. A Draguignan, le préfet est complètement isolé. Dans les Basses-Alpes, le mouvement, dirigé par André Ailhaud, part de Château-Arnoux le 5 décembre 1851 à la tête d'un groupe d'insurgés qui gagnent Sisteron. La sous-préfecture de Forcalquier est tombée, de son côté, aux mains des insurgés qui contrôlent aussi le sud du département Les colonnes républicaines venus de Sisteron, Forcalquier, Manosque font leur jonction à Malijai puis marchent, dans la neige, jusqu'à Digne. La Drôme s'insurge, la moitié du département est aux mains des républicains, bien que les chefs aient annulé l'insurrection à l'annonce des nouvelles de Paris. Mais, le même jour, c'est l'échec des premiers mouvements, à Poligny, au Donjon et à Lapalisse[44], dans le Gers.

Le 6 décembre, les forces de l'ordre poursuivent la reprise en mains de la situation dans le Centre (sauf à Clamecy) et dans le Sud-Ouest. Mais l'insurrection fait tache d'huile dans le Var, les

[44] Un monument aux victimes du 21 décembre 1851 a été érigé à Lapalisse, près de la mairie, sous la IIIe République (Renseignement donnés par Marcel Dereure).

Basses-Alpes, la Drôme et même une partie du Vaucluse (Apt). Dans le Var, Camille Duteil, rédacteur au *Peuple* de Marseille, arrive à la sous-préfecture de Brignoles, décidé à réorienter la stratégie de l'insurrection en allant "opérer dans les préfectures le changement de pouvoir déjà accompli dans les mairies"[45]. Il faut passer à la guerre de mouvement : les contingents des communes insurgées partent de Brignoles et du Luc, du golfe de Grimaud et des Maures pour converger sur Vidauban où, le soir du 6, Duteil en prend le commandement.

Le 7 décembre, la guerre de mouvement commence dans le Sud-Est. La colonne des contingents de la Drôme qui marchait sur Valence est arrêtée à Crest où se déroule une véritable bataille rangée : pendant trois heures, cinq à sept mille républicains tentent avec courage d'enlever les positions tenues par l'armée ; celle-ci, grâce à un armement supérieur, repousse les insurgés qui laissent, sans qu'on puisse faire un bilan, de nombreux morts et blessés sur le terrain[46]. Les colonnes du Var, dirigées par Duteil, ont fait leur jonction avec les Bas-Alpins et gagnent Salernes où l'on bivouaque[47]. Les Bas-Alpins prennent Digne, la seule préfecture qui tombe aux mains des insurgés.

Le 8 décembre, Clamecy tombe et l'ordre est rétabli dans tout le Centre et le Sud-Ouest. La contre-offensive gouvernementale se développe à partir de Marseille vers le Var intérieur, traversant les villages "rouges" vidés de leurs combattants. Une 3e colonne républicaine se forme dans la région d'Apt et se dirige sur Avignon.

Le 9 décembre, les républicains du Vaucluse échouent devant Cavaillon. Au cœur des Basses-Alpes, les républicains, commandés par André Ailhaud, sont retranchés aux Mées où ils barrent la route de Digne aux soldats venus de Marseille commandés par le colonel Parson ; ils subissent victorieusement un premier assaut si bien que Parson, dont les troupes ont eu de nombreux morts, blessés et prisonniers, ordonne la retraite en attendant des renforts. Mais la nouvelle de l'échec général des résistances au coup d'Etat, confirmée par les prisonniers faits aux Mées, provoque la dispersion des républicains, ordonnée par de nombreux chefs locaux malgré l'opposition d'André Ailhaud[48].

Le 10 décembre, les insurgés du Var sont mis en déroute à Aups que les troupes de Duteil avaient gagné, venant de Salernes. Le même jour, dans les Basses-Alpes, Sisteron est réoccupé par la troupe ; le 12, c'est au tour de Digne, abandonnée depuis le 10 par les insurgés. Quelques résistances sporadiques ont encore lieu çà et là : André Ailhaud s'est réfugié avec ses derniers fidèles sur la montagne de Lure, près de Manosque, où il fait flotter le drapeau rouge et "tient le maquis" pendant une semaine avant de gagner Marseille où il se cache avant son arrestation à la fin de décembre. Le Comité de salut public de Barcelonnette, protégé par son isolement au milieu des montagnes, maintient son autorité jusqu'au 14 décembre[49]. Ce ne sont que quelques ultimes combats "pour l'honneur".

La résistance est vaincue, la répression commence.

La répression

La répression fut à la mesure de la frayeur éprouvée par le parti de l'ordre. Les insurgés, pris les armes à la main, ont été fusillés, comme le permettait le régime de l'Etat de siège : c'est un aspect de la répression qui échappe en partie à l'historien et qui n'a pas fait l'objet de statistiques (les journaux de marche des régiments sont très discrets sur ce point).

---

[45] Maurice Agulhon, *La République au village*, *op. cit*., p. 439
[46] Philippe Vigier : *La Seconde République dans la région alpine*, tome II : *Les paysans*, 1849-1852, Paris, PUF, 1963, tome 2, p. 312-313.
[47] Maurice Agulhon, *La République au village*, *op. cit*., p. 439-442, carte p. 440.
[48] Philippe Vigier, *op. cit*., p. 318.
[49] *Ibid*., p. 319.

A Paris, quelques témoignages confirment les exécutions. Dans une lettre publiée par *La Patrie* du 14 décembre 1851, le caporal Vincent N. raconte : "A la 2e barricade, nous avons trouvé trois cents insurgés. On aurait pu les passer à la baïonnette [mais] il n'y a que ceux qui n'ont pas voulu se rendre qui ont été fusillés sur le champ"[50]. Dans l'un des ses rapports, le général Magnan note que "les soldats, malgré ses ordres, ont fait des prisonniers"[51]. Le comte Rodolphe Apponyi, secrétaire à l'Ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris qui a laissé de passionnants souvenirs sur cette période et qui s'est promené dans Paris pour constater les événements, signale à plusieurs reprises des massacres d'insurgés ou des exécutions sommaires. Le 4 décembre 1851, après avoir raconté la prise d'une barricade rue Saint-Denis, Apponyi écrit : "Ceux qui ont échappé se sont repliés sur la porte Saint-Martin, où ils se sont trouvés pris entre deux feux. Les troupes n'ont épargné aucun insurgé"[52]. Le 6 décembre : "D'une maison [boulevard des Italiens], on a tiré sur la troupe. Elle est entrée et, comme elle a trouvé beaucoup de gens armés et des fusils encore chauds, elle a passé par les armes tous les individus qu'elle suspectait"[53].

En province, les exécutions eurent souvent lieu lors de la véritable "chasse à l'homme" qui s'exerça après la fuite des insurgés vaincus. Lors de leur arrivée à Saint-Etienne-les-Orgues, les soldats du colonel Vinoy arrêtèrent trois républicains qui furent fusillés sur le champ[54]. D'autres compagnons d'André Ailhaud, arrêtés dans la montagne de Lure, furent aussi fusillés sans jugement[55]. Le colonel Travers, après avoir repris Cuers et être passé à Draguignan, fit fusiller tous les traînards au cours de la poursuite menée contre les "rouges"[56].

Louis Martin, dit Martin Bidouré, un jeune peigneur de chanvre de Barjols qui servait comme estafette, fut même fusillé deux fois : une fois par un coup de pistolet tiré par l'officier qui commandait les soldats qui l'avaient arrêté ; laissé pour mort, il fut fusillé une seconde fois par les soldats auxquels le livra le paysan chez qui il s'était réfugié[57]. Dans certains départements, comme le Gers, l'Allier, la Drôme les gendarmes cernèrent des villages pour arrêter les suspects[58]. A Clamecy, cerné par la troupe, les deux parlementaires envoyés par les insurgés pour négocier leur reddition furent immédiatement fusillés[59]. Des insurgés du Var et des Basses-Alpes réfugiés dans les grottes du comté de Nice - alors piémontais -, furent repris par les gendarmes alors qu'ils regagnaient leurs fermes[60].

---

[50] Cité par Luc Willette : *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851. La résistance républicaine au coup d'Etat*, Paris, Aubier, coll. Floréal, 1982, p. 158.
[51] Cité par Luc Willette, *op. cit*., p. 159-160.
[52] Rodolphe Apponyi : *De la Révolution au coup d'Etat 1848-1851*, Introduction de Charles Samaran, Genève, La Palatine, 1948, p. 201.
[53] Rodolphe Apponyi, *op.cit*., p. 206.
[54] Eugène Ténot : *La province en décembre 1851*, *op. cit*., p. 275.
[55] Maurice Pezet : *La Provence des rebelles. Révoltes populaires du XVIIe siècle à nos jours,* Paris, Seghers, coll. Mémoire vive, 1980, p. 143.
[56] Luc Willette, *op. cit.,* p. 182.
[57] Maurice Agulhon : *La République au village*, *op. cit.,* p. 442, note 13. Un article du 8 Juin 1852, paru dans le journal des proscrits *L'Echo du Peuple*, n° 7 et reproduit par l'Association 1851-2001, donne une version un peu différente : Martin Bidouré, arrêté sur la route d'Aups à Tourtour, interrogé par le préfet lui-même, aurait d'abord été grièvement blessé et jeté au fossé puis, hospitalisé, livré à la justice, condamné à mort et fusillé dans le cimetière d'Aups.
[58] Jean Garrigues : *La France de 1848 à 1870*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 1995, p. 50.
[59] Simone Waquet : "Clamecy et la résistance au coup d'État du 2 décembre 1851", *Bulletin de l'Association 1851-2001*, n° 8, février - mars 2000. Sur la répression dont furent victimes les insurgés de Clamecy, lire aussi, du même auteur : "Tristes destins, Le sort des victimes de 1851 dans l'arrondissement de Clamecy" dans Société d'histoire de la Révolution de 1848 : *Répression et prison politiques en France et en Europe au XIXe siècle*, Paris, Editions Créaphis, 1990 et "Un voyage sans retour, la traversée des déportés de 1851 vers Cayenne d'après Numa Millelot" dans *Bulletin de la Société scientifique et artistique de Clamecy*, n° 14, 1991, p. 56-76. Simone Waquet est l'arrière-arrière-petite-fille de Jacques-Bayle Parent, l'un des chefs républicains de Clamecy : il ne participa pas à l'insurrection mais laissa d'importants Mémoires (inédits). L'une de ses filles, Mathilde Parent, avait épousé Dominique Guerbet, l'un des chefs de l'insurrection, mort à Cayenne.
[60] Jean Garrigues, *op. cit*., p. 50.

Départements soumis
à l'état de siège en décembre 1851

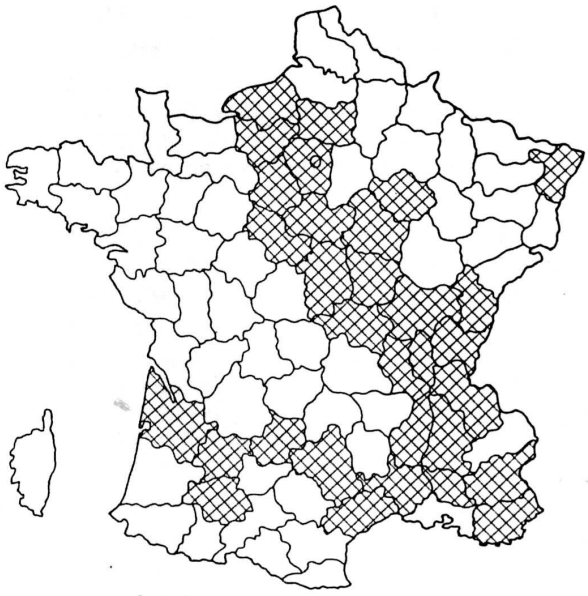

L'état de siège nuance encore la carte de la méfiance politique. On y retrouve certes, comme attendu, les grandes zones rebelles du Midi et du Centre. Mais aussi les villes et régions industrielles suspectes en quelque sorte *a priori* (Bordeaux, Strasbourg, la Normandie, etc.).

Source : d'après G. Weill, Biblio (57), p. 272 note.

Nombre d'individus arrêtés ou poursuivis
à l'occasion de l'insurrection de décembre 1851

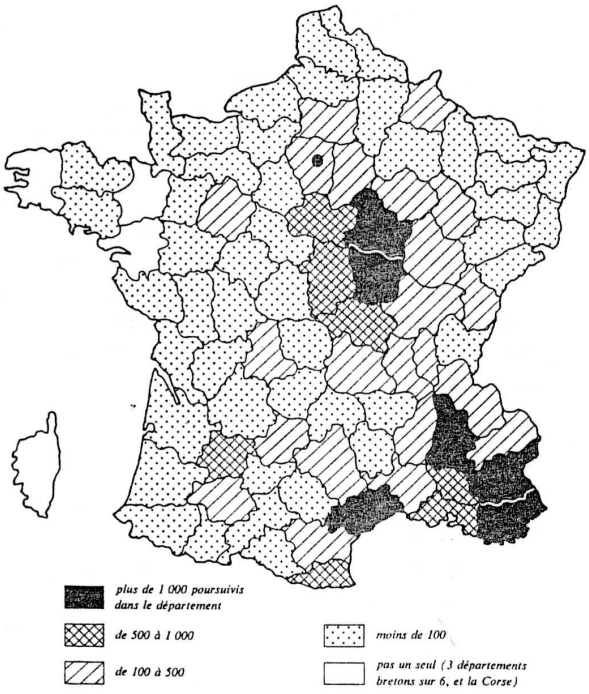

La carte de la répression coïncide par ses taches sombres avec celle de l'insurrection, mais elle a aussi tendance à la déborder largement en extension.

Source : d'après Arch. nat. BB 30 424*.

Source :

M. Agulhon,

1848 ou l'apprentissage de la République)

Les républicains arrêtés dans la région de Montbrison après le coup d'Etat du 2 décembre

Les arrestations de décembre 1851

- Les arrestations commencent le 7 décembre 1851 : Jean-Baptiste dit *Théophile* Denis, pharmacien à Boën, est arrêté et écroué à la maison d'arrêt de Montbrison. Théophile Denis, soupçonné de "diriger les sociétés secrètes" républicaines de la Loire, est officiellement accusé "d'avoir répandu des nouvelles fausses et alarmantes".

- Le 8 décembre 1851, sont arrêtés ensemble, lors d'une réunion à Sury-le-Comtal, Marcellin Allard et Jean Bourg, cultivateurs, Théodore Rolland, boulanger, Claude Pouillon, serrurier et Claude Georget, mécanicien, tous de Sury-le-Comtal. Ils sont "inculpés de réunion illicite" et emprisonnés à Montbrison.

- Dans les jours qui suivent (le 8 et le 11 décembre), les rejoignent derrière les barreaux, Léon Blanc, notaire à Saint-Marcellin ("cris et propos séditieux") et Jean-Baptiste Laforest, huissier à Sury ("réunion illicite"). Le 8 décembre, sont arrêtés François Girard, voiturier à Craponne qui a poussé des "cris séditieux" à Montbrison et Jean-Baptiste Gargan, confiseur à Boën qui a "colporté de fausses nouvelles". Le 18 c'est au tour de Vincent Hébrard, instituteur à Aveizieux ("cris séditieux") et de Claude Péragut, ancien épicier, demeurant à Montbrison , et chez lequel on a trouvé "des brochures phalanstériennes" de rejoindre les autres détenus dans la prison installée dans l'ancien couvent des Visitandines.

Une seconde vague d'arrestation

- Une seconde vague d'arrestation a lieu en janvier 1852, ce qui peut paraître étonnant puisque toute résistance a été brisée et que les oui au plébiscite l'ont triomphalement emporté. Mais il s'agit de briser et d'intimider le mouvement républicain dans l'ensemble de la France.

- Le 12 janvier, Jean Côte, cantonnier et garde champêtre et André Gauthier, jardinier, tous deux de Montbrison, sont arrêtés par la gendarmerie et inculpés "d'avoir replanté un arbre de la liberté arraché par ordre de l'autorité supérieure" (!). Le même jour, Jean-Baptiste Janvier, serrurier à Sail-sous-Couzan, inculpé de "cris séditieux" est arrêté, en fait, parce qu'on le soupçonne d'être en relation avec un groupe républicain de Saint-Etienne. Le 17 janvier, Jacques Maréchet, scieur de long à Lavieu, est arrêté et inculpé aussi de "propos séditieux". On ne note qu'une seule arrestation tardive, celle de Christian Chatain, accusé de "rébellion", emprisonné le 5 avril 1852.

Bilan de la répression

- Il y a 17 arrestations dans l'arrondissement de Montbrison (33 à Roanne, 72 à Saint-Etienne). Elles ont eu surtout un caractère de prévention et d'intimidation.

- La plupart des détenus furent libérés entre le 21 décembre 1851 et la fin de février 1852. Ils le furent soit par décision de la commission mixte, soit par décision du procureur ou du préfet, soit par ordonnance du tribunal de Montbrison. On sent à cette occasion des conflits de compétence et un certain désordre dans la répression puisque Jean Cote et André Gauthier furent libérés le 18 janvier par décision du procureur puis arrêtés à nouveau deux jours plus tard par le capitaine de gendarmerie et libérés à nouveau par la Commission mixte. Il y eut cependant trois condamnations : Jean Maréchet et Christian Chatain furent condamnés à deux mois de prison pour "offense envers le président de la République" par le tribunal correctionnel de Montbrison. Jean-Baptiste Janvier, de Sail-sous-Couzan fut déporté pendant un an en Algérie.

L'arrondissement de Montbrison est un exemple de région "tranquille" où, cependant, on profite du coup d'Etat pour identifier, intimider, emprisonner puis mettre sous surveillance les militants républicains.

32 départements furent mis en état de siège. Une immense "rafle" décapita pour 20 ans le parti républicain. Pour l'ensemble de la France, 27 000 arrestations furent opérées, même dans des départements où il n'y avait eu aucun mouvement. Les prisons étaient pleines et les prisonniers parfois traités très durement. A Clamecy, par exemple, plus de 700 personnes furent entassées "dans des conditions innommables", dans la prison, l'école, l'asile, et même dans des caves, pendant plusieurs semaines glaciales de l'hiver 1851-1852. "300 à 400 familles se trouvèrent concernées et sombrèrent dans la pire misère". Les faubourgs ouvriers de Beuvron et de Bethléem "semblaient dépeuplés"[61]. La célèbre tour de Crest[62], dans la Drôme, qui avait servi de "bastille" pour les protestants persécutés après la révocation de l'édit de Nantes, accueillit en décembre 1851 jusqu'à 600 républicains "entassés dans les salles sombres et froides du vieux donjon féodal" "obligés de se coucher sur le sol pour y dormir et privés des éléments de propreté les plus indispensables"[63].

On assimila l'insurrection à un complot républicain longuement préparé : le coup d'Etat n'aurait fait, en somme, que prendre les devants pour sauver la société menacée. Pour juger ces milliers de républicains arrêtés, le gouvernement créa des "Commissions mixtes", formées du préfet, du procureur de la République et du général commandant les troupes : justice d'exception qui faisait fi, ouvertement, du principe de la séparation des pouvoirs. La procédure était expéditive. La commission mixte tranchait sans débats, sans entendre de défenseurs et sans possibilité d'appel. Elle ne prononçait pas de jugements, elle prenait des décisions :

Dix mille personnes environ furent condamnées à la transportation : 239 étaient envoyées au bagne de Cayenne, les autres en Algérie : "*Algérie +"* (10 ans en résidence forcée) ou *"Algérie - "* (5 ans en résidence libre). La condamnation au bagne était particulièrement redoutée car peu de condamnés survivaient au-delà de cinq ans. L'exemple de Clamecy est caractéristique : 44 insurgés de la ville avaient été déportés à Cayenne. Simone Waquet a retrouvé la trace de 32 d'entre eux ; 22 sont morts, n'ayant pas "résisté aux conditions de vie effroyables du pénitencier"[64]. Les deux chefs moururent au bagne, Eugène Millelot d'épuisement après une tentative manquée d'évasion et Dominique Guerbet, miné par la dysenterie et la folie[65].

Les autres républicains condamnés par les commissions mixtes étaient expulsés du territoire (980), éloignés momentanément du territoire français (640), internés (2 827), placés en maison de correction (29 enfants), placés sous la surveillance de la police (5 184). Les conseils de guerre (247 personnes), les tribunaux correctionnels (645 personnes) et les mises à la disposition du Parquet (645 personnes) auraient à compléter la besogne. Quelques-uns furent jugés en cours d'assises. A Clamecy, deux condamnés à mort - pour le meurtre du gendarme Bidan - furent guillotinés sur place dans une ville "écrasée de stupeur", tous volets clos[66]. Le but recherché avait été atteint et comme l'écrivait le commissaire de Poligny en janvier 1852, "la démagogie est terrifiée, journellement on fait des arrestations, ce qui épouvante le reste des démocrates"[67]. Le pouvoir pouvait alors manifester une certaine clémence et désengorger les prisons surpeuplées.

---

[61] Simone Waquet : "Clamecy et la résistance au coup d'Etat du 2 décembre 1851", art. cit.

[62] Claire Reverchon et Pierre Gaudin : "Une prison de longue durée : la tour de Crest, symbole de la répression anti-huguenote et anti-républicaine dans le légendaire historique drômois" dans Société d'Histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle : *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIXe siècle*, Paris, Créaphis, 1987.

[63] Maurice Faure : "La Tour de Crest" dans *Almanach républicain du Dauphiné et du Vivarais*, 1877, cité par Claire Reverchon et Pierre Gaudin, art. cit., p. 224. Maurice Faure, député de la Drôme, était le fils d'Ernest Faure qui avait été enfermé dans la tour de Crest en 1851.

[64] Simone Waquet : *Tristes destins, Le sort des victimes de 1851 dans l'arrondissement de Clamecy*, art. cit., p. 100-101.

[65] *Ibid*., p. 100.

[66] *Ibid*., p. 100.

[67] Pierre Merlin : *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 dans le Jura…,* art. cit.

5 857 personnes étaient libérées après quelques jours ou quelques semaines de prison : on estimait sans doute que, pour elles, le coup de semonce d'un emprisonnement serait suffisant[68].

Des familles entières furent frappées par la répression : l'un des insurgés de Clamecy, François Roux, "transporté", mourut en Algérie et ses deux fils, Martin et Edme, sont décédés au bagne de Cayenne[69]. A Lambessa, où furent envoyés des condamnés à *Algérie +,* se trouvaient, par exemple, Henri Neveu, veuf âgé de 68 ans, et son fils Eugène Neveu, 30 ans, ébéniste rue du faubourg Saint-Antoine à Paris[70].

Ajoutons que 66 représentants (Hugo, Schoelcher, Baune, Raspail, Nadaud, Quinet et d'autres) furent frappés de proscription, par simple décret présidentiel. Cinq représentants (Marc Dufraisse, Greppo, Mahé, Richardet, Miot) devaient être déportés à Cayenne. Après l'intervention de George Sand[71] - qui obtint à deux reprises[72] une audience du prince-président mais rendit aussi visite à Dufraisse et Greppo, prisonniers à Sainte-Pélagie - et grâce aussi au prince Napoléon[73], ils furent finalement expulsés de France, sauf Miot, transporté en Algérie[74].

Le déchaînement répressif des commissions mixtes inquiéta le président lui-même qui, se donnant le beau rôle, envoya trois conseillers d'Etat en mission extraordinaire, pour réviser les décisions prises et préparer les mesures de grâce. Les généraux Espinasse et Canrobert, chargés du Sud-Ouest et du Languedoc, firent preuve de peu d'indulgence. En revanche, le conseiller d'Etat Quentin-Bauchart, envoyé dans le Sud-Est proposa 3 000 grâces. Louis Napoléon Bonaparte usa largement de son droit de grâce. Le nombre des transportations en Algérie passa de 9 581 à 3 006 et, finalement, le nombre des républicains remis en liberté passa de 5 857 à 12632.

Le rétablissement de l'Empire

Le gouvernement fit croire à l'opinion qu'il avait sauvé le pays de « l'anarchie » et de la subversion « rouge ». Morny écrivait aux préfets :

"Monsieur le Préfet, […] Vous venez de traverser quelques jours d'épreuves ; vous venez de soutenir en 1851 la guerre sociale qui devait éclater en 1852. Vous avez dû la reconnaître à son caractère d'incendie et d'assassinat. Si vous avez triomphé des ennemis de la société, c'est qu'ils ont été pris à l'improviste et que vous avez été secondé par les honnêtes gens".

Le gouvernement rallia les conservateurs et le clergé. Le plébiscite des 21 et 22 décembre 1851 accorda par 7,4 millions *oui* contre 646 000 *non* le droit au président d'établir une nouvelle Constitution qui ressembla beaucoup à celle du Consulat. Même si le suffrage universel était maintenu, les libertés fondamentales étaient supprimées et rendaient donc difficile le libre débat qui doit précéder un vote.

---

[68] Nous utilisons ici les statistiques données en appendice par Maurice Agulhon *: 1848 ou l'apprentissage de la République*, op. cit., rééd., p. 257-258.

[69] Simone Waquet : *Tristes destins, Le sort des victimes de 1851 dans l'arrondissement de Clamecy*, art. cit., p. 111, note 14.

[70] Déclaration d'Amable Lemaître publiée dans Victor Hugo : *Œuvres complètes,* édition chronologique de Jean Massin, Paris, Club français du livre, 18 vol., 1967-1970. tome VIII, p. 381.

[71] George Sand, disciple du socialiste Pierre Leroux, avait été en 1848 la collaboratrice de Ledru-Rollin.

[72] Les 29 janvier et 6 février 1852 : la chronologie et la publication des textes ont été établies par Georges Lubin. Cf. George Sand : *Correspondance*, tome X : *janvier 1851 - mars 1852*, édition de Georges Lubin, Paris, Classiques Garnier, 1973, p. 625 et sq. George Sand obtint d'autres mesures individuelles de clémence.

[73] Le prince Napoléon était un cousin germain de Louis Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme Bonaparte, ancien roi de Westphalie, et de Catherine de Wurtemberg. Il venait, après avoir été député de la Montagne, de se rallier à son cousin.

[74] Ce qui portait à 70 le nombre des représentants expulsés.

En 1852, une active propagande mène vers le rétablissement de l'Empire. Les voyages présidentiels montrent l'adhésion de l'opinion. Persigny fait crier "Vive l'Empereur !" lors du passage du prince-président et celui-ci annonce le rétablissement prochain de l'Empire à Bordeaux en ajoutant dans son discours que "l'Empire, c'est la paix", ce qui rassure à la fois les milieux d'affaires et les autres puissances européennes. Le 2 décembre 1852, l'Empire est rétabli et Louis Napoléon Bonaparte devient Napoléon III.

IV. L'impossible pardon

Le refus de l'amnistie

Napoléon III ne put jamais faire oublier le coup d'Etat, même lors de l'amnistie de 1859 et les républicains incarnèrent, pendant le second Empire, une véritable « résistance civique ». Victor Hugo tonnait de son rocher de Guernesey contre "Napoléon le Petit". Lorsque l'amnistie fut proclamée en 1859, Edgar Quinet refusa de rentrer en 1859 :

"Je ne suis ni un accusé ni un condamné. Je suis un proscrit. J'ai été arraché de mon pays par la force, pour être resté fidèle à la loi, au mandat que je tenais de mes concitoyens.

Ceux qui ont besoin d'être amnistiés, ce ne sont pas les défenseurs des lois, ce sont ceux qui les renversent […]

La conscience d'un homme semble en ce moment bien peu de chose, mais peut-être le moment viendra où l'on trouvera bon de se rappeler que les exilés ont emporté et gardé le droit avec eux"[75].

Victor Hugo, lui aussi, refusa de rentrer. Il l'avait d'ailleurs annoncé à la fin des *Châtiments*, parus en 1854 et qui passaient clandestinement en France :

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme ;
Sans chercher à savoir et sans considérer
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis ! si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla ;
S'il en demeure dix, je serai le dixième,
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ![76].

Le monument Baudin

Le corps d'Alphonse Baudin avait été, en 1851, inhumé presque clandestinement dans l'ancien cimetière Montmartre. En 1857, il fut transféré dans une concession perpétuelle. L'épisode de sa mort était oublié. En 1868, la publication du livre qu'Eugène Ténot consacrait à l'histoire du coup d'Etat eut un énorme retentissement. Il était le premier à raconter la mort de Baudin, à la replacer dans son contexte historique et à « présenter son sacrifice comme un exemple »[77].

---

[75] Edgar Quinet : *Œuvres complètes*, Paris, Librairie Germer-Baillière et Cie, s.d., tome XXIV.
[76] Victor Hugo : "Ultima Verba" dans *Les Châtiments*, Londres et Bruxelles, édition clandestine sans nom d'éditeur, 1854.
[77] Edith Rozier-Robin : "Le souvenir du 2 décembre", *1848, Révolutions et mutations au XIXe siècle*, *Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848*, 1985, n°1, p. 93.

Le souvenir à Montbrison des victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851

Montbrison conserve le souvenir, dans les noms de ses rues et dans deux monuments qui se trouvent au cimetière, de plusieurs de ses fils, républicains victimes du coup d'Etat du 2 décembre 1851 ou qui se sont opposés à lui, en particulier Eugène Baune, Laurent Chavassieu, Martin et Auguste Bernard.

Les monuments du cimetière de Montbrison

En 1885, les républicains montbrisonnais édifièrent par souscription un monument qui se trouve, dans l'allée centrale du cimetière, simple obélisque portant l'inscription : "*A la mémoire de Martin Bernard (1808-1885), Auguste Bernard (1811-1868), Eugène Baune (1799-1880), leurs concitoyens*". En 1849, la Loire avait envoyé à l'Assemblée nationale quatre représentants du peuple "démocrates socialistes" : Martin Bernard, Eugène Baune, Laurent Chavassieu, tous trois nés à Montbrison, et Tristan Duché, de Sury-le-Comtal. Martin Bernard, l'un des chefs du parti républicain en France, s'était exilé en Angleterre après la manifestation du 13 juin 1849 organisée contre "l'expédition romaine" et tenta, en vain, de rentrer en France pour participer à la résistance. Eugène Baune avait été arrêté, comme d'autres opposants, dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851 parce que le pouvoir le considérait comme dangereux. Emprisonné à Mazas, il fut ensuite exilé. Son frère Aimé Baune, militant révolutionnaire, déjà emprisonné après le 13 juin 1849, fut à nouveau arrêté et dut s'exiler aux Etats-Unis. L'historien Auguste Bernard, frère de Martin et qui avait fondé un club républicain en 1848, fut lui aussi inquiété. Henri Bernard, frère de Martin et d'Auguste fut sous-préfet du Vigan en 1848 et fut révoqué par Louis Napoléon Bonaparte.

Le boulevard et l'école Chavassieu honorent *deux* Montbrisonnais, le père et le fils : Laurent Chavassieu (1787-1879), maire de Montbrison en 1848 et représentant du peuple, fut en décembre 1851 emprisonné à Mazas puis assigné à résidence pour avoir protesté contre le coup d'Etat. Son fils Jean-Baptiste (1814-1891) fut maire de Montbrison en 1870-1871, député puis sénateur de la Loire sous la IIIe République. Il donna toute sa fortune à la ville. Tous deux sont enterrés sous le même monument, édifié par la municipalité de Montbrison. Un beau médaillon en bronze représente J.-B. Chavassieu.

Autres "lieux de mémoire"

Outre le "monument des républicains" et le tombeau des Chavassieu, les noms donnés aux voies publiques (rue Martin-Bernard, place Eugène Baune, boulevard Chavassieu, rue Auguste-Bernard à Moingt) conservent le souvenir de ces républicains. La maison natale des Bernard est au 22 de la rue Martin-Bernard où leur père tenait une imprimerie ; Laurent Chavassieu est né dans la même maison que son neveu Victor de Laprade (n° 5, rue Martin-Bernard). Le père d'Eugène et Aimé Baune tenait une école primaire en face de la collégiale Notre-Dame. Des ouvrages ont été publiés sur Martin Bernard et Eugène Baune, des articles ont été consacrés à Auguste et Henri Bernard ainsi qu'à Aimé Baune. Un mémoire de maîtrise est préparé par un étudiant de l'Université de Saint-Etienne.

Quant au camp bonapartiste, il était aussi représenté puisqu'un Forézien, Persigny, fut l'un des comploteurs du 2 décembre et devint ministre puis ambassadeur de Napoléon III. Président du conseil général de la Loire, il a, en 1862, fondé la *Diana,* société historique et archéologique du Forez. Un beau portrait du duc de Persigny, œuvre de Frédérique O'Connell, qu'admirait Baudelaire, a été acquis, il y a quelques années, par la Diana.

Le 2 novembre 1868, des centaines d'ouvriers et de militants républicains défilent au cimetière Montmartre devant les tombes de Godefroy Cavaignac et de Daniel Manin mais aussi devant celle de Baudin que l'on venait de redécouvrir. Au lendemain de la manifestation du 2 novembre 1868, Charles Delescluze, dans *Le Réveil,* prit l'initiative de lancer dans son journal une souscription destinée à élever un monument à la mémoire de Baudin. Le succès fut extraordinaire ; le pouvoir s'inquiéta et envoya devant les tribunaux, non seulement les journalistes qui avaient lancé la souscription mais aussi les principaux participants à la manifestation du 2 novembre. Lors des plaidoiries, ce fut le coup d'éclat inattendu d'un jeune avocat, Léon Gambetta, qui adopta une stratégie offensive et, dans sa défense de Delescluze, stigmatisa ouvertement le coup d'Etat :

> « Oui ! le 2 décembre, autour d'un prétendant, se sont groupés des hommes que la France ne connaissait pas jusque-là, qui n'avaient ni talent ni honneur, ni rang, ni situation, de ces gens qui, à toutes les époques, sont les complices des coups de la force, de ces gens dont on peut dire ce que Salluste a dit de la tourbe qui entourait Catilina, ce que César dit lui-même en traçant le portrait de ses complices, éternels rebuts des sociétés régulières : « un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes [...] Ce qui vous juge le mieux, parce que c'est l'attestation de vos propres remords, c'est que vous n'avez jamais osé dire : nous célébrerons, nous mettrons au rang des solennités de la France le 2 décembre comme un anniversaire national ! […] Il n'y a que deux anniversaires, le 18 brumaire et le 2 décembre, qui n'ont jamais été mis au rang des solennités d'origine, parce que vous saviez que si vous vouliez les y mettre, la conscience universelle les repousserait »[78].

Delescluze fut lourdement condamné : 6 mois de prison et 2 000 francs d'amende ; mais la plaidoirie de Gambetta eut un grand retentissement politique : le coup d'Etat était rappelé et condamné. Napoléon III ne pourrait donc jamais faire oublier ce crime des origines. La mort de Baudin devenait symbolique et son action sera rappelée comme un exemple chaque fois que l'Etat de droit sera menacé.

"La gloire des insurgés de Décembre"

L'Empire sombra, en 1870, avec la défaite de Sedan et la perte de l'Alsace-Lorraine. Ce désastre sembla être la "punition" du 2 décembre et la justification des hommes de la résistance à ce coup d'Etat. Lorsque la République fut rétablie en 1871 et que les républicains eurent reconquis le pouvoir en 1876-1877, les victimes de la répression du 2 décembre 1851 devinrent des héros, publiquement honorés par la République. Ce fut la « gloire des insurgés de Décembre » (Maurice Agulhon)[79] qui nous rappelle que la République - en France, elle se confond avec la démocratie - a toujours besoin d'être défendue. La loi de "réparation nationale" de 1881 indemnisa plus de 22 000 victimes de décembre en leur donnant une pension, à eux ou à leurs ayants droit[80]. Mais elle leur rendit surtout solennellement leur honneur bafoué de citoyens et ce titre de pension était dans les familles un sujet de grande fierté.

---

[78] Léon Gambetta : *Discours et plaidoyers politiques*, tome I, Paris, Charpentier, s.d.

[79] Maurice Agulhon : *Coup d'Etat et République*, Paris, Presse de Sciences Po, Bibliothèque du citoyen, 1997, p.59-60.

[80] Denise Devos : *La Troisième République et la mémoire du coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. La loi de réparation nationale du 30 juillet 1881 en faveur des victimes du 2 décembre 1851 et des victimes de la loi de sûreté générale du 27 février 1858*, avant-propos de Jean Favier, Paris, Archives nationales, 1992. Cette étude qui est aussi un inventaire par départements des 22 000 dossiers de pension est un extraordinaire instrument de travail pour les historiens du mouvement républicain.

Un témoignage de cette fierté : la petite-fille de Gratien Chastan, l'une des victimes du coup d'Etat, rapporte que sa "tante Marie", la dernière fille de Gratien, toucha cette très modeste pension de 52,00 F par an jusqu'à sa mort en… 1956 ! Elle sortait "son papier jauni et usé, où l'on pouvait […] lire : "A Gratien Chastan, victime du coup d'Etat du 2 décembre 1851, la République française reconnaissante" et déclarait aux employés de la perception, étonnés d'un titre de pension de cette nature, qu'elle la toucherait, pour le symbole qu'elle représentait, "tant [qu'elle] vivrait", ajoutant : "et je tâcherai de vivre longtemps"[81].

Aux Mées, un monument est inauguré le 4 septembre 1913 à la mémoire des "Républicains des Basses-Alpes qui ont lutté en décembre 1851 pour la Loi, le Droit et la République". Le dernier insurgé condamné encore vivant, François Barbarin, âgé de 83 ans, conseiller municipal à La Javie, assiste à la cérémonie et reçoit, ce jour-là, la croix de chevalier de la Légion d'honneur[82].

Quant à Baudin, son souvenir a été honoré par la République ; les livres d'histoire en usage jusque vers 1960 insistaient, à la suite de Delescluze, Gambetta et Hugo, sur la grandeur de son sacrifice. Jacques-Olivier Boudon note que Victor Hugo avait mis l'accent, en 1877, sur "la dimension sacrificielle" de sa mort en relatant leur dernière rencontre :

> "Le 2 décembre au soir, je lui avais demandé : *Quel âge avez-vous ? Il m'avait répondu: pas tout à fait trente-trois ans*[83]. En donnant à Baudin l'âge du Christ sur le point d'être crucifié, Victor Hugo entend marquer la symbolique de cette mort ; elle n'est pas un échec, mais l'annonce d'une prochaine résurrection de la République"[84].

Un monument avait été élevé en décembre 1871 sur la tombe de Baudin, au cimetière de Montmartre-Nord et existe toujours : œuvre du sculpteur Aimé Millet, il représente Baudin, vêtu d'une redingote, avec son insigne de représentant, gisant après sa mort, le front troué d'une balle. Le socle du gisant porte l'inscription : "A Alphonse Baudin, Représentant du Peuple, mort en défendant le Droit et la Loi, le 3 décembre 1851". Mais la dépouille mortelle de Baudin, "mort pour la liberté", repose depuis 1889 au Panthéon où elle a rejoint celle de Victor Hugo. Une statue avait été dressée à Paris en 1901 mais a été envoyée à la fonte par le gouvernement de Vichy ; à Nantua, sa ville natale, une statue a été dressée sur la place de l'église. Dans les départements où subsistait, vivace, le souvenir de l'insurrection, son nom a été donné à des rues (Haute-Vienne, Nièvre, Allier) et à Cosne-sur-Loire, où la résistance au coup d'Etat avait été vive, une colonne a été dressée à sa mémoire en 1901 pour le cinquantenaire de sa mort[85].

En revanche, malgré les ouvrages qui apportent des nuances sur le bilan de son règne, voire qui proposent une réhabilitation de l'empereur, la mémoire de Napoléon III continue d'être bannie : le coup d'Etat, Sedan et la perte de l'Alsace-Lorraine pèsent lourd dans la mémoire collective. En 1968, le gouvernement n'a pas souhaité appuyer un comité qui s'était formé pour que les corps de Napoléon III, de l'impératrice Eugénie et du prince impérial fussent ramenés d'Angleterre pour être inhumés dans la chapelle impériale d'Ajaccio[86].

---

[81] Marie-Louise Jullien : "Notre grand-père Chastan" dans *Nos aînés témoins de l'Histoire*, Marseille, CNDP, 1982. Disponible sur le site internet de l'association 1851-2001.
[82] *François Barbarin, le dernier insurgé*, article en ligne sur le site internet des *Amis des Mées*.
[83] Victor Hugo : *Histoire d'un crime*, Paris, rééd. Laffont, 1887, p. 271. Victor Hugo a sans doute, sinon inventé, du moins recréé, en poète, la conversation. Baudin avait 50 ans au moment de sa mort.
[84] Jacques-Olivier Bourdon, art. cit., p. 239.
[85] *Ibid.,* p. 245.
[86] René Rémond : *La vie politique en France*, tome 2 : *1848-1879*, Paris, Armand Colin, coll. U, 1969, p. 228-229.

Les héritages du 2 décembre

La tradition républicaine de célébration de la rsistance au coup d'Etat a été longtemps très vivace. Victor Hugo l'a incarnée. Sa gloire, encore aujourd'hui, est celle de l'un de nos plus grands poètes mais c'est aussi celle du représentant du peuple qui courait les rues de Paris le 3 décembre pour appeler aux armes ; c'est la gloire de l'auteur des *Châtiments*[87], à la fois poète et résistant. Les républicains n'ont pas pardonné le 2 décembre. Ils ne l'ont pas, non plus, oublié et ont voulu en tirer les leçons :

Du 2 décembre est née une méfiance, longtemps enracinée, pour le *bonapartisme* et sa dimension populiste et démagogique, pour les "hommes providentiels" et le recours à "l'appel au peuple". La IIIe République a privilégié le rôle du Parlement et du "filtre" qu'il représente. Les républicains ont vu à temps le danger que représentait le général Boulanger et ont su se débarrasser de lui. Ils ont maintenu l'armée dans l'obéissance et le rôle que lui donnait pourtant la guerre de 1914-1918 ne l'a pas fait dévier de son devoir de servir la République.

Les républicains ont également compris que le suffrage universel ne résolvait pas tous les problèmes de l'accès à la démocratie. Les lois scolaires de Jules Ferry tirent la leçon du coup d'Etat en affirmant, en somme, qu'on devient citoyen par l'instruction, donnant à tous les moyens de comprendre les enjeux d'une élection. On sait en France, depuis décembre 1851, que le suffrage universel peut être perverti lorsque n'existent pas les autres libertés.

La Résistance de 1940-1944 a réactualisé la mémoire du coup d'Etat. Dans les régions où la résistance de 1851 avait été forte, elle a souvent servi de référence pour les résistants de 1940-1944. La France Libre a, d'autre part, considéré que le régime de Vichy était non seulement illégitime parce qu'ayant accepté la défaite mais qu'il était encore illégal, nul et non avenu, parce qu'ayant violé les textes constitutionnels de 1875. La Constitution reste ainsi le socle d'un "Etat de droit".

Le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958[88], le recours au référendum et l'élection du président de la république au suffrage universel avaient, certes, des parfums de bonapartisme et de coup d'Etat. Mais le retour des libertés après la paix en Algérie, la rude leçon d'obéissance donnée à l'armée en 1961-1962, le départ du général de Gaulle, battu par les *Non* du référendum de 1969 et *l'alternance* de 1981 ont finalement donné à la Ve République ses brevets de démocratie. C'était une autre leçon pour l'historien : les acteurs de l'Histoire et les régimes se jugent aussi à l'ensemble de leurs actes et, dans la condamnation par les Français de Napoléon III, Sedan a pesé lourd.

Pour conclure :
Connaissance et reconnaissance

En 1851, l'avenir appartenait, en fait, aux vaincus. Lorsque la loi de "réparation nationale" de 1881 fut votée, le président de la République était Jules Grévy, ancien député de 1848, et son président du conseil Léon Gambetta, l'avocat de Delescluze, l'homme du monument Baudin. Le jeune député républicain Pierre Waldeck-Rousseau[89] fut le rapporteur de la loi "de réparation nationale de 1881" qui rendait justice aux résistants de 1851 : il fut plus tard l'auteur de la loi sur la

[87] Les hasards du calendrier et de l'écriture font que le ministre de l'Education nationale avait demandé aux professeurs de parler de Victor Hugo, aujourd'hui 7 janvier 2002, à tous les élèves de France. Le journal télévisé passait donc un reportage sur un lycée où des élèves étudiaient un passage des *Châtiments*…

[88] Sur la question de savoir si 1958 est un coup d'Etat, cf. Maurice Agulhon : *Coup d'Etat et République*, Paris, Presse de Sciences Po, Bibliothèque du citoyen, 1997.

[89] Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), avocat, député de 1879 à 1889, ministre de l'Intérieur, puis sénateur de 1894 à 1904, président du Conseil en 1899-1902.

liberté syndicale (1884) et de la loi sur les associations (1901) qui, aujourd'hui encore, est l'un des fondements de notre démocratie. En 1881, Pierre Waldeck-Rousseau venait d'être élu député républicain. Son père, René Waldeck-Rousseau[90], député républicain en 1848-1849, vivait encore : il avait été victime du coup d'Etat, se cachant pour éviter d'être arrêté, et la loi qui réhabilitait son action avait été préparée par son fils…

Selon la belle formule de René Merle[91], l'histoire des résistances au coup d'Etat du 2 décembre est à la fois *connaissance* et *reconnaissance* : l'Histoire est connaissance. Elle suppose l'étude de la résistance au coup d'Etat, épisode aujourd'hui bien oublié ; elle s'accompagne de la publication des études faites. La commémoration est *reconnaissance* : il y a 150 ans, des hommes se sont levés pour défendre la liberté. Honneur, donc, aux résistants de décembre 1851, à Alphonse Baudin, représentant du peuple mort à Paris sur la barricade du faubourg Saint-Antoine, et à André Ailhaud, l'un des chefs de l'insurrection provençale, déporté mort à Cayenne[92].

Symboliquement, à Aups, dans le Var, la plaque commémorant la Résistance de 1940-1944 a été apposée sur le monument qui honore l'insurrection républicaine de décembre 1851[93].

Montbrison, novembre 2001-janvier 2002,
150e anniversaire de la résistance des républicains
au coup d'Etat du 2 décembre 1851

Claude Latta

[90] René Waldeck-Rousseau (1809-1882), avocat, membre de la Société des droits de l'homme sous la monarchie de Juillet, député républicain modéré en 1848-1849, maire de Nantes en 1870-1871.

[91] René Merle : "Introduction" de *Provence 1851, une insurrection pour la République*, *op. cit*. René Merle, professeur de Lettres, spécialiste de la littérature en langue d'oc, historien de la résistance au coup d'Etat du 2 décembre, est président de l'Association pour le 150e anniversaire de la résistance au coup d'Etat du 2 décembre 1851 (Association 1851-2001).

[92] André Ailhaud, qui avait été arrêté à Marseille le 27 décembre 1851, fut condamné à la déportation par un conseil de guerre et envoyé à Cayenne où il mourut en 1854 à l'hôpital de l'île du Salut. Cf. *supra* et Christian Maurel, art. cit.

[93] *La lettre de la Fondation de la Résistance*, décembre 1998, p. 17.

Bibliographie

Une importante bibliographie, établie par Sylvie Aprile et Raymond Huard, a été publiéedans le numéro spécial de la *Revue d'Histoire du XIXe siècle* : *Autour de Décembre 1851*, Raymond Huard [dir.], n°22, 2001/1, p. 126-146.

L'*Association pour le 150e anniversaire de la résistance au coup d'état du 2 décembre 1851* ou *Association 1851-2001* a un site internet (www.1851-2001.fr..st) qui publie une bibliographie, établie et constamment remise à jour par Frédéric Négrel. L'association 1851-2001 (mairie, 04190 Les Mées), présidée par René Merle, a publié 18 bulletins contenant de nombreuses études sur la résistance au coup d'état ainsi qu'une brochure :

- Merle (René) et Chauvin (Colette) : *1851, les Basses-Alpes se lèvent pour la République*, Les Mées, Association 1851-2001, 2001.

I. La seconde République

Les histoires générales de la seconde République traitent évidemment du coup d'Etat du 2 décembre 1851 :

Deux classiques, disponibles en librairie et constamment réédités :

- Agulhon (Maurice) : *1848 ou l'apprentissage de la République 1848-1852*, Paris, Le Seuil, coll. Nouvelle histoire de la France contemporaine, 1973, rééd. révisée et complétée, 1992.
- Vigier (Philippe) : *Histoire de la seconde République*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1967, nombreuses rééditions.

Des mises au point récentes :

- Murat (Inès) : *La IIe République*, Paris, Fayard, 1987.
- Aprile (Sylvie), Huard (Raymond), Lévêque (Pierre) et Mollier (Jean-Yves) : *La révolution de 1848 en France et en Europe*, Paris, Editions sociales, 1998.
- Garrigues (Jean) : La France de 1848 à 1870, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 1995.
- Aprile (Sylvie) : *La IIe République et le second Empire 1848-1870*. *Du prince président à Napoléon III*, Paris, Pygmalion-Gérard Watelet, coll. Histoire politique de la France, 2000.

Un catalogue d'exposition :

- *Les Révolutions de 1848. L'Europe des images*, tome I : *Une République nouvelle*, Paris, Assemblée nationale, 1998.

Les Actes du colloque de l'Assemblée nationale (1998) :

- *1848, cent cinquantenaire de la révolution de 1848*, Actes du colloque international organisé par l'Assemblée nationale, les questeurs, la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, Grâne, Créaphis, 2002.

Les problèmes constitutionnels jouent un rôle important dans la problématique politique du coup d'Etat. Un ouvrage intéressant et novateur qui publie le texte complet d'une Constitution pour laquelle les insurgés de décembre 1851 se sont soulevés :

- Luchaire (François) : *Naissance d'une Constitution : 1848*, Paris, Fayard, 1998.

II. L'histoire du parti républicain

L'Histoire du coup d'Etat est intimement lié à celle du mouvement républicain au XIXe siècle.

L'ouvrage ancien de Georges Weill a gardé toute sa valeur :

- Weil (Georges) : *Histoire du parti républicain en France*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1900. Rééd., préface de Maurice Agulhon, Genève, Slatkine reprints, 1980.

Le renouveau de l'histoire politique a donné :

- Agulhon (Maurice) : *Les quarante-huitards*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. archives, 1975.

- Huard (Raymond) : *Le mouvement républicain en Bas-Languedoc 1848-1881*, préface de Louis Girard, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1982.
- Huard (Raymond) : *La naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Huard (Raymond) : *Le suffrage universel en France 1848-1846*, Paris, Aubier, 1991.
- Lévêque (Pierre) : *Les forces politiques en France*, tome I : *1789-1880*, Paris, Armand Colin, coll. U Science politique, 1992.

III. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851

Les deux admirables ouvrages d'Eugène Ténot, parus dès 1865 et 1868, ont fondé l'historiographie du 2 décembre 1851 et révélé l'importance de la résistance en province :

- Ténot (Eugène) : *La Province en décembre 1851. Etude historique sur le coup d'Etat*, Paris, Lechevalier, 1865.
- Ténot (Eugène) : *Paris en décembre 1851. Etude historique sur le coup d'Etat*, Paris, Lechevalier, 1868.

L'histoire des résistances au coup d'Etat manque d'un ouvrage d'ensemble, à la fois universitaire et accessible au grand public, qui soit l'équivalent pour aujourd'hui des études d'Eugène Ténot pour hier. Citons cependant :

- Willette (Luc) : *Le coup d'Etat du 2 décembre 1851. La résistance républicaine au coup d'Etat*, Paris, Aubier, coll. Floréal, 1982.

L'attention a été attirée sur l'importance des "journées" en province pendant la seconde République - et lors de la résistance au coup d'Etat de 2 décembre - par l'un des maîtres livres de Philippe Vigier :

- Vigier Philippe: *La vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Paris, Hachette, coll. La vie quotidienne, 1982. Rééd. sous le titre : *1848, les Français et la République*, préface d'Alain Corbin, Paris, Hachette, coll. La vie quotidienne, 1998 (un chapitre consacré aux résistances au coup d'Etat).

Une étude des stratégies politiques et militaires pendant les journées de décembre 1851 à Paris dans l'article de :

- Pelletier (Olivier) : "Figures imposées. Pratiques et représentations de la barricade pendant les journées de décembre 1851" dans Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur [dir.], *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

Ouvrages ou numéros de revues récents :

- Mayaud (Jean-Luc) [dir.] : Cahiers d'Histoire, n° s pécial, tome XLIII, 1998, n° 2.
- Huard (Raymond) dir.] : *Autour de Décembre 1851*, Revue d'Histoire du XIXe siècle, n° spécial, n° 22, 2001/1.
- Andréani (Roland) et Leulliez (Marianne) [dir.] : *De la Révolution au coup d'Etat (1848-1851), les répercussions des événements parisiens entre Alpes et Pyrénées*, Actes du colloque de Montpellier, 18-19 septembre 1998, Université Paul-Valéry, Montpellier III, décembre 1999.

A paraître :

- *Comment meurt une république. Autour du 2 décembre.* Actes du colloque organisé à Lyon par la Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, Grâne, Créaphis, 2002 ou 2003.

IV. L'acculturation des idées républicaines : la "République des ouvriers" et la "République des paysans"

Les ouvriers et la République :

- Gossez (Rémi) : *Les ouvriers de Paris. L'organisation. 1848-1851*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, tome XXIV, 1968
- Agulhon (Maurice) : *Une ville ouvrière au temps du socialisme utopique*, Toulon de 1815 à 1851, Paris, Mouton, 1970, 2e éd., 1977.

Le développement des idées républicaines en province et l'acculturation de la République chez les paysans sont au cœur de l'histoire la résistance provinciale au coup d'état. Cinq grands ouvrages :

- Agulhon Maurice : *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la IIe République*, Paris, Plon, 1970, rééd. Paris, Le Seuil, coll. L'Univers historique, 1979. [un livre qui a changé notre compréhension des phénomènes politiques sous la seconde République].
- Lévêque (Pierre) : *Une société en crise : la Bourgogne au milieu du XIXe siècle (1846-1852)*, Paris, EHESC et Jean Touzot, 1983.
- Mayaud (Jean-Luc) : *Les Secondes Républiques du Doubs*, préface de Maurice Agulhon,

Besançon, Annales historiques de l'Université de Besançon et Paris, Les Belles lettres, 1986.

- Vigier (Philippe) : *La Seconde République dans la région alpine. Etude politique et sociale*, t. I : *Les Notables*, t. II : *Les paysans*, 1849-1852, Paris, PUF, 1963, 2 vol. [étude magistrale dont les derniers chapitres sont consacrés à la résistance au coup d'Etat].
- Vigreux (Marcel) : *Paysans et notables du Morvan au XIXe siècle, jusqu'en 1914*, préface de Maurice Agulhon, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1998.

Un colloque a été consacré en 1999 aux rapports entre le monde rural et la République :

- Vandeplas (Bernard) [dir] : *Fidélité républicaine et monde rural (1848-1851)*, Actes du colloque d'Aurillac, 27-28 août 1999, rassemblés par Jean-Eric Iung, Aurillac, Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts, "La Haute Auvergne", tome 7, 2001.

Un article consacré à la propagande républicaine dans les campagnes :

- Bleton-Ruget : "Aux sources de l'agrarisme républicain : la propagande démocrate socialiste et les campagnes (1848-1851) dans *1848 en provinces*, *op. cit*.

Deux ouvrages récents publiés par l'Association 1851-2001 :

- *Provence 1851, une insurrection pour la République*, Actes des journées d'étude de 1997 à Château-Arnoux et de 1998 à Toulon, Les Mées, Association 1851-2001, 2000.
- Frédéric Négrel : *Clandestinité et réseau républicain dans le Haut-Var. La société secrète montagnarde d'Artignosc (1849-1851)*, préface de Jean-Marie Guillon, Les Mées, Association 1851-2001, 2001.

IV. Le souvenir et les leçons du 2 décembre

Le souvenir du "crime du 2 décembre" a d'abord été entretenu, et avec quel talent, par Victor Hugo, tonnant de son exil de Jersey et de Guernesey contre "Napoléon le Petit" (1852) ou rappelant, au début de la IIIe République, le danger toujours présent, en 1877, d'un coup de force des conservateurs contre la République :

- Hugo (Victor) : *Napoléon le Petit*, Bruxelles, 1852
- Hugo (Victor) : *Les Châtiments*, Bruxelles, 1853.
- Hugo (Victor) : *Histoire d'un crime*, Paris, 1877.

Ces trois ouvrages ont été réédités dans :

- Hugo (Victor) : *Œuvres complètes,* édition chronologique de Jean Massin, Paris, Club français du livre, 18 vol., 1967-1970.

- Hugo (Victor) : *Œuvres complètes*, publiées sous la direction de J. Seebacher, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1985-1990.

- Rozier-Robin (Edith) : "Le souvenir du 2 décembre", *1848, Révolutions et mutations au XIXe siècle*, *Bulletin de la Société d'Histoire de la Révolution de 1848*, 1985, n°1.
- Boudon (Jacques-Olivier) : « Baudin et la barricade du 3 décembre 1851 : histoire et représentation de l'Empire à la République », dans Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur [dir.], *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
- Devos (Denise) : *La Troisième République et la mémoire du coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. La loi de réparation nationale du 30 juillet 1881 en faveur des victimes du 2 décembre 1851 et des victimes de la loi de sûreté générale du 27 février 1858,* avant-propos de Jean Favier, Paris, Archives nationales, 1992 [un remarquable outil de travail].

Une réflexion stimulante sur la notion de coup d'Etat :

- Agulhon (Maurice) : *Coup d'Etat et République*, Paris, Presses de Sciences Po, Bibliothèque du citoyen, 1997.

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au numéro 89-90 d'avril 2002 - **ISSN - 0241-6786**

Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou, Pascal Chambon.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal 2e trimestre 2002
Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.